



RÉSEAU LITTOREA

Un réseau national pour une pêche à pied récréative durable



Compte-rendu

Comptage collectif national des pêcheurs à pied
du 01 au 05 Août 2019

©CPIE Marennes-Oléron



Avec le soutien de :



Introduction

La pêche à pied est une activité ancestrale et traditionnelle. Avec l'essor du tourisme et l'attractivité des littoraux, cette pratique s'est fortement développée en quelques décennies. Elle est, pour beaucoup, emblématique des congés au bord de mer, ou de l'héritage culturel vivant des zones côtières. En tant qu'activité de plein air, gratuite et ouverte à tous, la pêche à pied est associée à une certaine liberté du littoral.

De nos jours, plus de deux millions de pêcheurs par an s'adonnent à ce loisir. La méconnaissance de la réglementation liée à cette activité et l'engouement qui y est associé (séjours touristiques, pratique de masse) n'est pas, comme l'attestent de nombreuses études scientifiques, sans impact sur la biodiversité et la qualité écologique des milieux marins littoraux. Le développement de la pêche à pied de loisir nécessite donc d'être vigilant à ses interactions avec l'environnement pour que cette activité perdure et que la biodiversité littorale soit préservée.

Les comptages collectifs nationaux de pêcheurs à pied de loisir réalisés depuis 2012 permettent d'évaluer le nombre de pratiquants et les sites fréquentés. Ils sont également l'occasion de mobiliser le réseau d'acteurs national (devenu « réseau Littorea ») et ainsi permettre des actions concertées, de renforcer les liens, d'assurer la diffusion des méthodes et inciter des sites collaborateurs à mettre en place des actions de diagnostics sur leur propre territoire.

Ces opérations ont également vocation à sensibiliser sur l'importance sociale et économique de cette pratique et, par le biais de la communication, d'être un moment privilégié pour diffuser des bonnes pratiques respectueuses des milieux et des autres usages de l'estran.

Le comptage collectif des pêcheurs à pied de loisir organisé entre le 01 et le 05 août 2019, est la **11^{ème} opération de ce type réalisée à l'échelle nationale** et est coordonnée par le CPIE Marennes-Oléron avec l'appui de l'Agence Française pour la Biodiversité et la coordinatrice de l'Observatoire pêche à pied de loisir Manche mer du Nord.



Définition d'un comptage collectif

Il existe deux types de comptages : les comptages simples (réguliers) qui permettent d'estimer la fréquentation d'un site et les **comptages collectifs** (ponctuels) qui consistent, **à l'occasion d'une grande marée**, à mobiliser de nombreuses personnes volontaires pour compter les pêcheurs à pied présents sur les sites, selon un protocole commun. Il s'agit d'une démarche collective et participative qui permet d'obtenir une **photographie « instantanée »**, mais partielle, **de la fréquentation des sites de pêche dans une situation donnée** (conditions de marée, disponibilité des pêcheurs, météo...). Les comptages collectifs sont notamment intéressants pour évaluer des pics de fréquentation à l'échelle de territoires

Protocole d'un comptage collectif

Lors des comptages collectifs, les pêcheurs à pied de l'ensemble des sites suivis sont dénombrés de manière exhaustive. Des bénévoles, munis de jumelles et d'une fiche de comptage, évaluent le nombre de pêcheurs à pied à partir de points de comptage préalablement définis. Ces comptages sont réalisés lorsque la fréquentation est la plus élevée, c'est-à-dire lors des grandes marées (coefficients supérieurs à 95) durant l'heure précédant la marée basse. Pour plus d'informations sur cette méthode, il est possible de consulter le cahier méthodologique « [Etude et diagnostic de l'activité de pêche à pied récréative](#) » (Privat et al. 2013).

Préparatifs, phase amont

La préparation de ce comptage a été assurée au niveau national par le CPIE Marennes-Oléron, avec l'appui de l'Agence Française pour la Biodiversité et la coordinatrice de l'Observatoire pêche à pied de loisir Manche mer du Nord, et au niveau local par un ensemble de structures relais (associations d'usagers, collectivités locales, gestionnaires d'espaces protégés, professionnels, associations environnementales...) qui ont animé son organisation sur leurs territoires et mobilisé des compteurs (principalement bénévoles). **Un grand merci à eux !**

En 2019, la réalisation du comptage national a été fixée **entre le 01 et le 05 août 2019**. A l'image du précédent comptage collectif réalisé en 2018, le choix a été fait de proposer un créneau de plusieurs jours pour permettre aux coordinateurs locaux de chaque territoire de choisir le jour de comptage correspondant à la plus forte affluence des sites de pêche à pied, en fonction des facteurs d'influence connus localement.

L'objectif de ce comptage national annuel reste cependant inchangé : **évaluer les pics de fréquentation des sites de pêche à pied** en France lors des grandes marées estivales, poursuivre la **mobilisation du réseau national** Littorea autour d'une action commune, et ainsi **conserver la dynamique nationale**.

Au-delà de l'évaluation du nombre de pratiquants et des sites fréquentés, cette opération a également vocation à **sensibiliser** sur l'importance sociale et économique de cette pratique et, par le biais de la communication, d'être un moment privilégié pour **diffuser des bonnes pratiques** respectueuses des milieux et des autres usages de l'estran.

Conditions de réalisation du comptage

Sur certains territoires, le comptage national s'est déroulé sur plusieurs grandes marées successives, afin de couvrir un maximum de sites au regard de l'étendue du linéaire côtier.

Déroulement du comptage et résultats généraux

Au total, ce sont **19 territoires** qui ont participé à ce comptage collectif national : des estuaires picards jusqu'à la côte basque. Cette année **deux nouvelles structures ont permis de couvrir des secteurs qui n'étaient pas suivis lors des précédents comptages collectifs nationaux** : l'Association La Vigie sur le secteur de la Trinité sur Mer et le CPIE Flandre Maritime pour la Côte d'Opale.

Ce comptage a pu être relayé à l'échelle nationale grâce à une **quarantaine de structures relais** du Réseau Littorea, permettant ainsi de mobiliser **288 compteurs** (bénévoles et salariés) pour estimer le nombre de pêcheurs à pied récréatifs sur **506 sites de pêche** pendant cette période de grandes marées estivales.

Territoire	Nombre de sites comptés	Nombre de compteurs	Nombre de pêcheurs comptés
Côte d'Opale	11	13	370
Parc naturel marin des Estuaires picards et de la mer d'Opale	10	4	516
Pays de Caux	18	8	377
Côtes du Calvados	21	16	3 358
Cotentin	60	30	8 208
Baie du Mont Saint Michel	5	3	463
Côte d'Emeraude – Rance Maritime	47	19	1 823
Côtes d'Armor	53	20	4 138
Pays de Morlaix - Trégor	20	6	1 841
Côte des Légendes	1	1	67
Rade de Brest	28	20	985
Finistère Sud	19	9	818
Ouest Morbihan	20	14	768
Golfe du Morbihan	15	15	1 016
Presqu'île de Guérande – Plateau du Four	15	11	1 793
Baie de Bourgneuf côté Vendée / Ile de Noirmoutier	10	9	4 572
Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis	131	73	7 942
Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon	15	12	97
Côte Basque	7	5	243

Cartes de synthèse par territoire

La réalisation du bilan cartographique d'un comptage national de cette ampleur est un exercice délicat. Il pose différentes questions, notamment celle de faire apparaître de manière satisfaisante les estrans non prospectés et les sites comptés, ainsi que celle de l'échelle appropriée d'un rendu cartographique. L'échelle des sites de pêche est en effet très fine, la taille de ces derniers oscillant entre quelques et plusieurs milliers d'hectares et leur représentation à une échelle trop fine n'est pas vraiment porteuse de sens. Plutôt qu'une représentation à l'échelle nationale, le choix a été fait de produire ici, un « atlas » de la fréquentation des sites de pêche par territoire suivi par chaque coordinateur local, qui finalement est un niveau fonctionnel.

Les cartes ci-dessous présentent le nombre de pêcheurs comptabilisés sur chacun des sites suivis ainsi qu'une synthèse reprenant les chiffres clés à l'échelle des territoires. Chaque restitution cartographique est accompagnée d'un bilan synthétique rédigé par les différents coordinateurs locaux ayant relayé et/ou réalisé le comptage sur le secteur correspondant.

⚠ : Il est important de signaler ici que le nombre de pêcheurs comptés lors de cette opération n'est en aucun cas une indication de la fréquentation totale (ou maximale potentielle) des estrans par les pêcheurs à pied, mais plutôt une indication de cette fréquentation dans un cas particulier de conditions de marées : ici une marée de fort coefficient (>95), pendant la saison estivale, par une météo plutôt agréable. L'utilisation des données issues de ce comptage doit se faire de manière plutôt synchronique que diachronique, afin de comparer certains sites d'un même secteur entre eux.





➤ Flandre Maritime :

Coordinateur local : Association ADEELI - CPIE Flandre Maritime

Territoire : Côte d'Opale : de Wissant (62 – Pas-de-Calais) à Bray-Dunes (59 – Nord)

Conditions de marée :

Le comptage national coordonné par l'association ADEELI – CPIE Flandre Maritime s'est déroulé sur les grandes marées du **samedi 3 août 2019**.

Coefficient : 103

Basse mer : de 9h50 à 9h58 selon les lieux

Conditions météorologiques :

Température : 18°C

Précipitations nulles

Nébulosité :

- de Wissant à Calais : ensoleillé ; nuages 0-25%

- de Oye-Plage à Bray-Dunes : couvert ; nuages 75-100%

Vent faible : 13 km/h



Mobilisation et résultats :

13 volontaires ont répondu à l'appel.

Le 3 août 2019, **370 pêcheurs à pied** ont été comptabilisés sur les **11 sites**.

Sur les 66 km de frange littorale de Bray-Dunes à Wissant, 44 km ont été couverts par les observateurs, soit 67%.

Sur les 22 km non couverts, 10.5 km représentent les ports de Dunkerque (7.5 km) et de Calais (3 km), 11.5 km représentent du non-bâtis et n'ont pas été couverts pour raison de concordance avec les dates d'ouverture de la chasse.

Enseignements du comptage :

Le comptage réalisé le 3 août 2019 était le premier comptage réalisé sur cette portion du littoral. Il n'est donc pas possible d'interpréter les facteurs de fréquentation des sites, ni de comparer les chiffres avec des chiffres antérieurs.

Ressenti global : Dans l'ensemble, les retours des volontaires mobilisés pour le comptage sont très positifs : il n'y a pas eu de problème d'accès, les consignes ont été comprises, le comptage s'est bien déroulé. Les rapports avec les pêcheurs de loisirs ont été inexistantes ou bons. Les volontaires sont contents de cette première « expérience ».

Sites particuliers : le site de Gravelines porte une particularité : la mer descend très loin (comme dans une baie) ; il faut donc marcher longtemps, et être bien équipé (bottes). L'utilisation d'une longue-vue paraît pertinente sur ce site. Sur ce site, comme sur celui d'Oye-Plage, on peut noter la présence des chasseurs (la date du comptage correspondait au démarrage de la chasse aux oiseaux sauvages sur le littoral), ce qui a été vécu comme très désagréable par les compteurs présents sur ces sites. Il faut préciser qu'un certain nombre d'autres sites n'ont pas fait l'objet de comptage justement pour éviter ce désagrément (notamment aux Hemmes d'Oye et aux Hemmes de Marck).

Les paramètres « autres » : la comptabilisation des autres paramètres, tels que le nombre de promeneurs semble un peu plus difficile à mener (par exemple : déplacement rapide d'un site à l'autre donc risque de doublons). Il existe également quelques difficultés de qualification de certaines situations : est-ce qu'un membre de la famille ou un ami accompagnant les pêcheurs est considéré comme un pêcheur (autrement dit, quel est par exemple l'impact d'un enfant qui joue autour / sur des enrochements, est-ce à considérer comme un promeneur ou comme un pêcheur ?). Enfin, il existe quelques difficultés d'interprétation, par exemple entre un promeneur curieux, qui prend des photos et un membre de la famille accompagnant les pêcheurs.

Ressources naturelles : concernant la cueillette de moules, il semblerait qu'il y ait beaucoup de dégradations au niveau du gisement naturel (notamment au niveau des enrochements de la jetée de Saint-Pol). Les cueilleurs ne semblent pas non plus se préoccuper du risque sanitaire du lieu de prélèvement (exemple : les eaux comprises dans les enceintes portuaires sont insalubres). D'ailleurs, on notera qu'il existe certainement une interdiction de pêcher dans l'enceinte portuaire, pour des raisons d'insalubrité. La réglementation sur l'ensemble des sites reste à déterminer.

Aucun outil servant à mesurer les prises ne semblent être utilisés.

Pollution en mer : les compteurs ont l'impression que les pêcheurs à pied génèrent très peu de déchets ; certains ramassent même des déchets spontanément sur la plage (Zuydcoote, Brays-Dunes). Par contre, il semblerait que les pêcheurs à la ligne génèrent un nombre de déchets non négligeables, notamment sur les jetées portuaires (jetée de Saint-Pol).



Cueilleuses de moules – plage de Dunkerque – Crédits : Brigitte ARIE



Cueilleurs et cueilleuses de moules – plage de Zuydcoote – Crédits : Claudine LADEN



Cueilleurs de moules et pêcheur de crevettes – plage de Zuydcoote – Crédits : Claudine LADEN

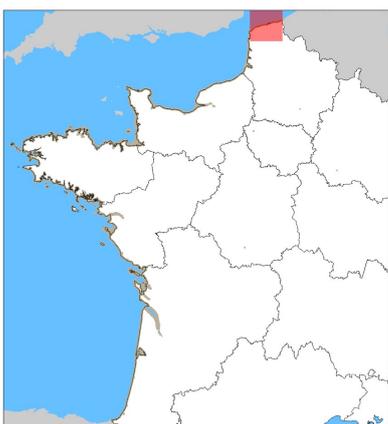


Cueilleurs de moules et chasseurs de vers – Feu de Saint-Pol, Dunkerque – Crédits : Michel MARIETTE

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Côte d'Opale

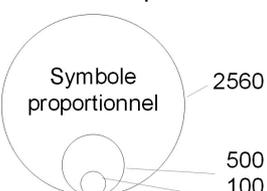


us_met_estamp_comptage_national_FLAM_Côte d'Opale_20190801a05_a4po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Côte d'Opale

11 sites comptés
370 pêcheurs comptés
1 structure mobilisée
13 compteurs mobilisés
CPIE Flandre Maritime

Sources des données :
- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93

➤ Estuaires picards et mer d'Opale :

Coordinateur local : Parc naturel marin des Estuaires picards et de la Mer d'Opale

Territoire : Parc naturel marin Estuaires picards et Mer d'Opale

Conditions de marée :

Afin de couvrir le maximum des sites du territoire du parc, nous avons effectué les comptages nationaux sur les journées du **3 et 5 Août 2019**.

3 Août 2019 : Coeff 103, BM 9h44 au port de Boulogne-sur-Mer

5 Août 2019 : Coeff 100, BM 11h14 au port de Boulogne-sur-Mer

Conditions météorologiques :

Température : 17°C

Précipitations : nulles

Nébulosité : nuages 13%

Vent : 3B NNE



Mobilisation et résultats :

Lors de ces comptages, **4 agents** se sont réparti les différents sites.

Le 3 Août, ce sont **493 pêcheurs** au total qui ont été recensés sur **7 sites** du PNM EPMO.

Le 5 Août, ce sont **23 pêcheurs** qui ont été recensés sur **3 sites** du PNM EPMO.

Enseignements du comptage :

Sur le périmètre du PNM, les conditions étaient réunies pour une fréquentation optimale des moulières : forts coefficients de marée, heure optimale pour la basse mer, période de disponibilités des pratiquants (week-end, période estivale et congés), et météo ensoleillée.

Toutefois la fréquentation observée est nettement inférieure à celle que l'on aurait pu attendre sur le territoire, également nettement inférieure à celle observée à la même période en 2018.

En moyenne, 551 pêcheurs à pied ont été comptabilisés sur l'ensemble du PNM de janvier 2019 à fin juillet 2019, répartis sur 36 opérations de comptage par l'équipe terrain.

L'année dernière lors des grandes marées d'équinoxes, les pics de fréquentation enregistrés ont été de 1981 pêcheurs à pied sur l'ensemble du Parc.

En comparaison, le comptage réalisé entre le 3 et 5 août permet d'estimer à **516 pêcheurs à pied** sur 7 sites.

Il s'agit d'une fréquentation particulièrement basse et inhabituelle pour de telles conditions, qui s'explique par une forte mortalité observée sur l'ensemble des moulières du Parc depuis fin 2018. La plupart des gisements naturels sont aujourd'hui « à blanc ». En effet une étude commandée par le Parc en début d'année et réalisée par le GEMEL montre que beaucoup de moulières ne sont pas exploitables au moment des prospections (1^{er} semestre 2019), quelques-unes le sont à faible quotas.

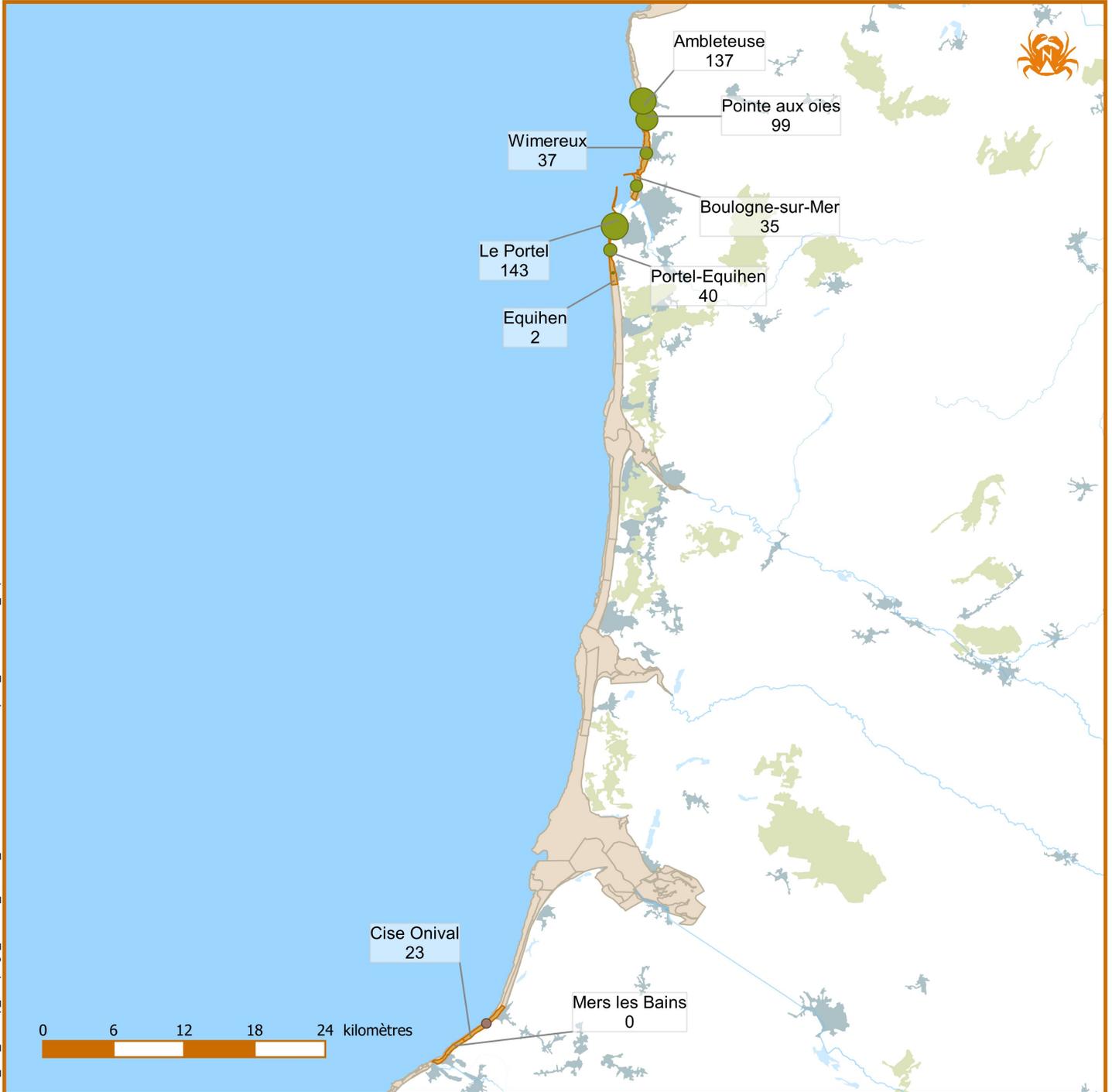
On observe depuis août un retour de naissains en grande quantité sur seulement quelques moulières, mais dont l'accroche au substrat semble encore incertaine.

Le Parc naturel marin met en place depuis début septembre un suivi régulier des gisements naturels, en coopération avec le GEMEL, afin de suivre régulièrement l'évolution de la structure morphologique de chaque gisement ainsi que sa densité. Ces données seront croisées avec la pression de fréquentation suivant les

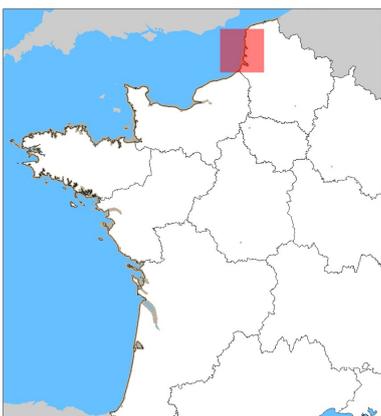
périodes d'ouverture des gisements et permettront d'évaluer les mesures à mettre en œuvre pour prioriser la préservation de certaines zones et aider à une exploitation durable et raisonnée.
Triste bilan donc pour ces comptages et suivis 2019 sur les gisements naturels du PNM.



Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Estuaires Picards et Mer d'Opale

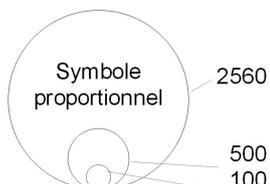


us_mes_estamp_comptage_national_EPIMO_Estuaires Picards et Mer d'Opale_20190801a05_s4po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Estuaires Picards et Mer d'Opale

10 sites comptés
516 pêcheurs comptés
1 structure mobilisée
4 compteurs mobilisés
PNM EPIMO

Sources des données :
- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93

➤ Pays de Caux :

Coordinateur local : Aquacaux

Territoire : **Pays de Caux Sud (du Havre à Fécamp)**

Conditions de marée :

L'ensemble du secteur a pu être couvert sur la même marée du vendredi soir le **02 août 2019**.

Coefficient : 100

Basse mer : 19h45 au port du Havre le 02/08

15h53 au port de Fécamp le 02/08

Conditions météorologiques :

Température : 20°C

Précipitations nulles

Nébulosité : nuages 0-25%

Vent : faible



Mobilisation et résultats :

8 volontaires ont répondu à l'appel.

Le 2 août, **280 pêcheurs** à pied ont été comptés sur **13 sites** soit 27,5 km d'estrans.

Enseignements du comptage :

La belle mobilisation des volontaires a permis d'avoir une vision instantanée assez précise du nombre de pêcheurs à pied ce vendredi 2 août au soir sur les estrans du sud de la Seine-Maritime. 2 nouveaux sites (Fourquet et Antifer) ont même fait l'objet d'un premier comptage. Ce sont donc 280 pêcheurs qui ont été dénombrés ce qui correspond à une fréquentation moyenne habituelle sur ce territoire. En effet, à 2 ou 3 sites près mais pour toutes les autres conditions identiques (saison, coefficient, horaire, météo favorable), on dénombrait 250 pêcheurs à pied l'année dernière et 274 en 2015.

Bien que le coefficient ait été identifié comme un des facteurs d'attrait principaux pour les pêcheurs à pied en Seine-Maritime, ces moyennes sont supérieures à celles qu'on peut constater lors des marées d'équinoxe de printemps ou d'automne. Comme mentionné par les observateurs et particulièrement sur les sites avec des accès « faciles » à l'estran, il s'agit en fait essentiellement d'un public familial qui profitent des bonnes conditions pour venir pratiquer ce loisir.

Coordinateur local : ESTRAN

Territoire : Côte d'Albâtre

Conditions de marée :

5 août 2019.

Coefficient : 100

Basse mer : 10h36 à Dieppe

Conditions météorologiques :

Température : 18°C

Précipitations nulles

Nébulosité : nuages 50-75%

Vent : nul à faible



Mobilisation et résultats :

2 salariés.

Le 5 août, **96 pêcheurs à pied** ont été comptés.

Enseignements du comptage :

Les marées basses lors des grandes marées en Haute-Normandie au lieu très tôt le matin ou très tard le soir (7h00/22h00)

Les grandes marées ayant commencées le 2 août, un vendredi, le comptage du 5 août (un lundi) reflète assez bien le nombre de pêcheurs présents sur nos estrans sans le comptage de l'influence de la médiatisation sur le tourisme local.

Les espèces locales pêchées sont restreintes sur notre portion de littoral Haut-Normand : étrilles, crevettes grises, bouquets, bigorneaux et de plus en plus rares sur notre secteur : moules bleues.



Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Pays de Caux

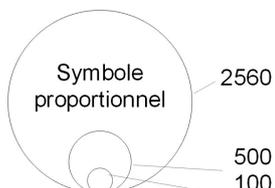


us_met_estamp_comptage_national_CAUX_Pays de Caux_20190801a05_a4p0



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Pays de Caux

18 sites comptés
377 pêcheurs comptés
3 structures mobilisées
8 compteurs mobilisés
Aquacaux

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
- Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93



VALLEE DE L'ORNE

➤ Côtes du Calvados :

Coordinateur local : CPIE Vallée de l'Orne

Territoire : Côtes du Calvados en quasi-totalité, sur environ 107 km linéaires soit 95 % du littoral départemental

Conditions de marée :

Le comptage national dans le Calvados, coordonné par le CPIE Vallée de l'Orne, s'est déroulé en fin de journée du **vendredi 2 août 2019**.

Coefficient : 100

Basse mer : 19h09 à Grandcamp-Maisy, 19h50 à Ouistreham, 20h34 à Honfleur

Conditions météorologiques :

Température : 21°C

Précipitations nulles

Nébulosité : nulle

Vent : Nord / Nord-ouest à Est selon secteurs, 3 Beaufort (4 en Rafales)



Mobilisation et résultats :

16 volontaires ont répondu à l'appel (dont 7 nouveaux bénévoles, effectuant leur premier comptage en autonomie)

3 358 pêcheurs à pied de loisir ont été comptabilisés sur le linéaire couvert, dont :

- 904 dans le Bessin (7 secteurs - nouveau territoire couvert par le CPIE depuis 2019)
- 1 753 sur la Côte de Nacre (7 secteurs)
- 701 sur la Côte Fleurie (7 secteurs, soit 1 de + par rapport aux années précédentes)

Enseignements du comptage :

Concernant les secteurs déjà comptés depuis plusieurs années, on peut noter :

- que la fréquentation sur la **Côte de Nacre** est assez stable par rapport à l'an passé, mais reste bien plus faible qu'il y a quelques années (plus de 3 300 pêcheurs à pied comptés sur une marée d'août 2013), surtout sur les secteurs rocheux à crustacés.

Les pêcheurs de crustacés sur rochers restent majoritaires sur cette côte, et notamment les amateurs de bouquets munis de pousseux ou d'épuisettes (zones rocheuses ensablées des secteurs 2 à 5). Le secteur 1 est plus partagé entre coquillages (coques) à l'ouest, et crustacés (crabes, bouquets) à l'est. Les secteurs 6 et 7 sont presque exclusivement fréquentés par des pêcheurs de coquillages (coques pour le 6, moules pour le 7). Nombre de pêcheurs de crustacés sur rochers pointent la baisse de ressources depuis quelques années, cela peut expliquer au moins en partie cette chute de la fréquentation globale sur la Côte de Nacre.

- que la fréquentation est en baisse sur les estrans sableux de la **Côte Fleurie**. Le chiffre 2019 est à relativiser toutefois car, sur cette côte très touristique, les pêcheurs à pied sont beaucoup de vacanciers repartant souvent les samedis matins de leur hébergement. Un comptage réalisé un vendredi soir, à la jonction entre juillet et août qui plus est et pour des espèces nécessitant un temps de dégorgement (coques), peut apporter une image faussée de la réalité. Mais une autre explication pour les secteurs 1 et 2, qui étaient plus fréquentés et réputés il y a quelques années, peut être liée à la baisse des ressources en coques (surtout sur le secteur 1). Le secteur 7, nouvellement observé par le CPIE et ses volontaires, a attiré 151 pêcheurs ce 2 août, dont une très grande partie sur la moulière de Villerville...insalubre depuis de nombreuses années. Et encore, aux dires des habitués, le

nombre de pêcheurs sur le site était bien faible ce soir-là.

Concernant les nouveaux secteurs suivis par le CPIE et ses volontaires depuis 2019, sur le territoire du **Bessin**, on peut noter :

- que la fréquentation se concentre logiquement sur le secteur de Grandcamp, qui fait l'objet d'un diagnostic poussé par le CPIE depuis janvier 2019. Sur un peu plus de 4 km linéaires, 532 pêcheurs à pied y ont été comptabilisés mais les habitués en ont déjà vu bien plus par le passé sur une belle marée. Il s'agit néanmoins du plus gros chiffre de comptage atteint par le CPIE depuis janvier, ce qui est fort logique pour ce site réputé pour ses bouquets et qui est donc très peu fréquenté au printemps, avant l'ouverture réglementaire pour cette espèce. Une majorité de pêcheurs habitués s'insurgent sur le changement de date d'ouverture depuis 2016, passant du 1^{er} août au 1^{er} juillet ! Cela explique pour eux en grande partie la chute de la ressource depuis cette date (1/3 de femelles sont encore grainées début juillet selon une étude de la DDTM 14 réalisé sur ce site).

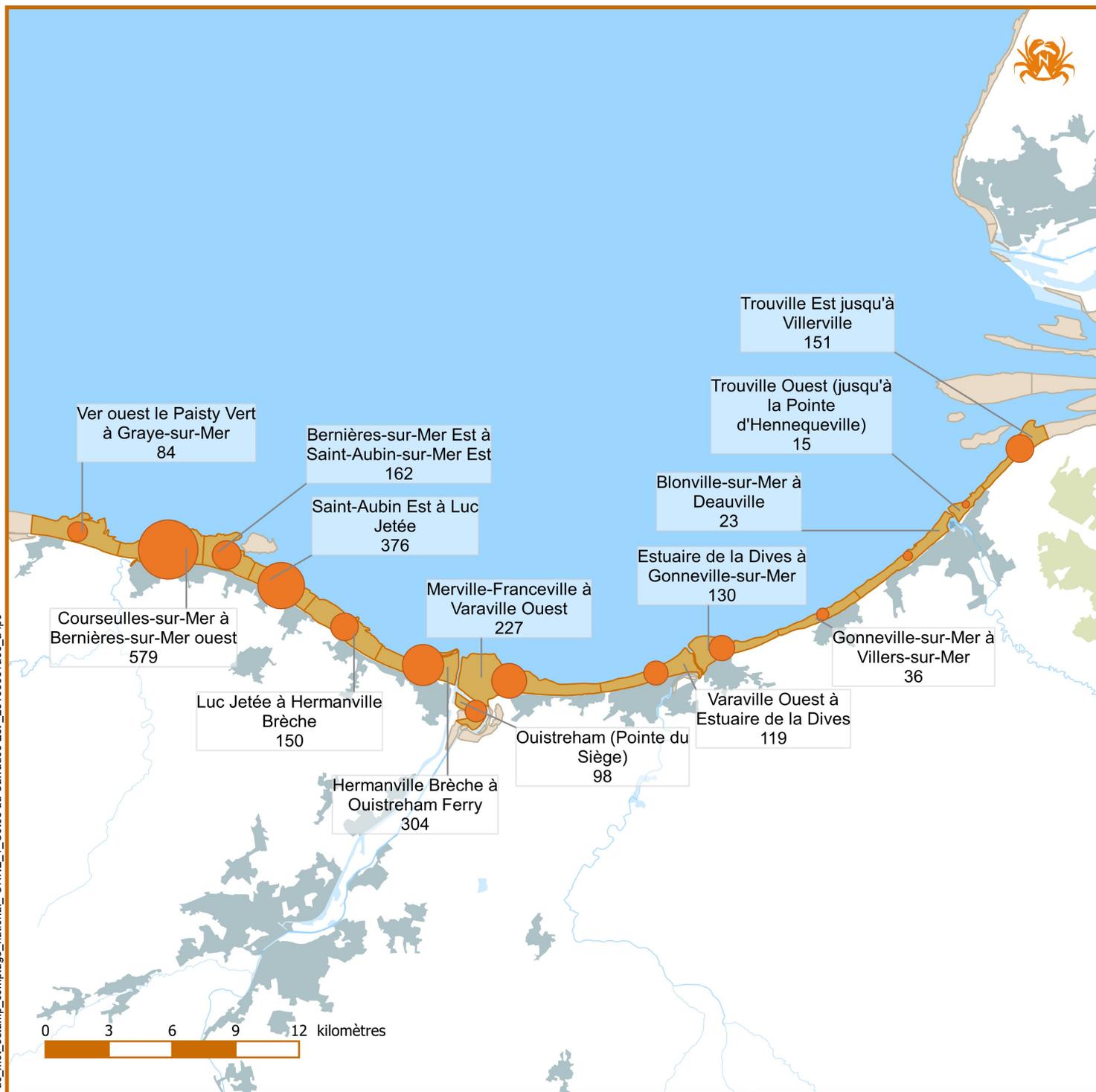
- qu'il y avait relativement peu de pêcheurs sur les autres secteurs du Bessin, soit du fait du manque d'accessibilité (secteur à falaises 3 et 6), de l'absence de ressources (secteur 4 essentiellement sur plage sableuse), d'interdictions de pêche à pied des coquillages à caractère permanent (moules en secteur 5) ou temporaire (coques en secteur 1, mais 62 pêcheurs de loisir présents tout de même sur ce site sablo-vaseux de Géfosse-Fontenay, habituellement aussi fréquenté par les professionnels).

A noter une difficulté de comptage entre la limite est du secteur 3 (Falaises du Bessin) et la limite ouest du secteur 4 (Omaha Beach) car les pêcheurs à pied utilisent le même site de stationnement et le même cheminement sur l'estran pour se rendre sur les deux zones. Un comptage relativement précoce, au moment où les pêcheurs arrivent, peut générer de possibles doublons. Une adaptation sera mise en place en août 2020 (heure du début de comptage à retarder, infos précises sur le matériel des pêcheurs, notation des arrivées et des départs).



©B. Potel_CPIE Vallée de l'Orne

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Côtes du Calvados Est

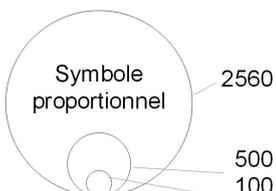


us_met_estamp_comptage_national_ORNE_1_Côtes du Calvados Est_20190801a05_a4po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

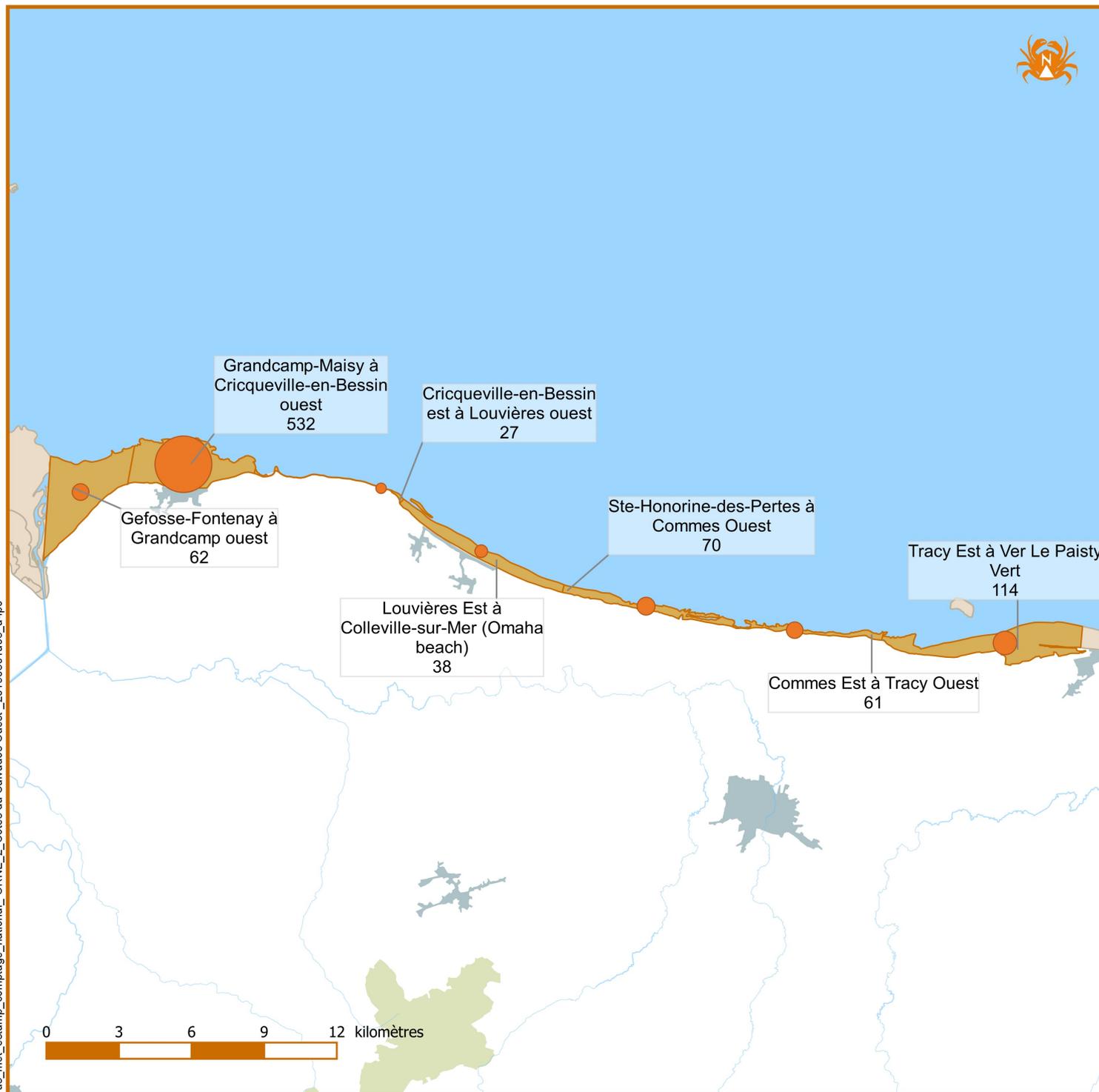
Quelques chiffres à l'échelle du territoire Côtes du Calvados Est

21 sites comptés
3358 pêcheurs comptés
1 structure mobilisée
16 compteurs mobilisés
CPIE Vallée de l'Orne

Sources des données :
- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Côtes du Calvados Ouest

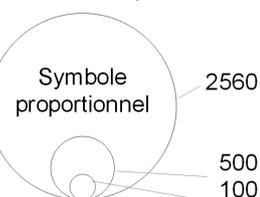


us_met_estamp_comptage_national_ORNE_2_Côtes du Calvados Ouest_20190801a05_34po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Côtes du Calvados Ouest

21 sites comptés
3358 pêcheurs comptés
1 structure mobilisée
16 compteurs mobilisés
CPIE Vallée de l'Orne

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
- Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93

➤ Cotentin :

Coordinateur local : CPIE du Cotentin

Territoire : Cotentin

Conditions de marée :

Le comptage a été réalisé le **vendredi 2 août 2019** avec un coefficient de marée de 103.

Basse mer : 16h10 à Barneville-Carteret (côte ouest)

18h40 à St Vaast-la-Hougue (côte est)

Conditions météorologiques :

Température : autour de 21 à 23° (selon la côte), précipitations nulles, beau soleil, vent nul à faible, nébulosité : 0 à 25 %



Mobilisation et résultats :

22 personnes ont été mobilisées pour cette opération : 18 bénévoles et 4 salariés du CPIE du Cotentin.

Un total de **3 322 pêcheurs** a été comptabilisé.

Enseignements du comptage :

C'est la première fois qu'un comptage a été réalisé sur une très grande partie du territoire littoral cotentinois, de Pirou à la Baie des Veys, de la côte ouest à la côte est du Cotentin. Seule la région de Cherbourg et ses environs (Querqueville à l'ouest et de Tourlaville-Bretteville-en-Saire jusqu'à l'Anse du Brick à l'est) n'a pas fait l'objet de comptage. De toute façon, plusieurs secteurs de ce territoire n'accueillent pas de pêcheurs à pied.

Ce comptage a permis de confirmer ce que nous supposions, à savoir que les secteurs les plus au nord-ouest du Cotentin (notamment la Hague) sont moins fréquentés que ceux situés au centre et au sud, proches des stations balnéaires (notamment Barneville-Carteret, Portbail, St Germain/Ay...). Sur la côte est, la zone autour de St Vaast-la-Hougue connaît une bonne fréquentation des pêcheurs, notamment lors des grandes marées. Le CPIE du Cotentin y réalise d'ailleurs pendant deux ans (2019-2020) un diagnostic auprès des pêcheurs à pied avec des enquêtes complètes.

Pour 2019, Il est difficile de comparer les chiffres de comptage avec ceux des années précédentes, car nous n'intervenons que sur six ou sept secteurs, notamment Pirou, Printania-Plage, Bretteville-Glatigny, Surville, Portbail et Barneville. Sur ces six sites, le total était de 765 pêcheurs à pied en 2018. En 2019, on obtient un résultat de 1 202 pêcheurs pour les mêmes zones comptabilisées. Ceci s'explique par la mauvaise météo lors du comptage national effectué le dimanche 12 août 2018 (pluie fine et continue), malgré un coefficient de marée de 109. En 2017, seuls 4 sites avaient été comptés pour un total de 714 pêcheurs, mais les conditions météo étaient nettement meilleures cette année-là.



Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Est Cotentin

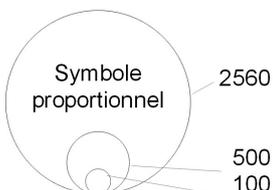


us_met_estamp_comptage_national_ECOT_Est_Cotentin_20190801a05_a4po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Est Cotentin

21 sites comptés
1683 pêcheurs comptés
1 structure mobilisée
22 compteurs mobilisés
CPIE Cotentin

Sources des données :
- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Nord Cotentin

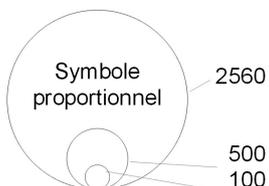


us_met_estamp_comptage_national_GONB_1_Nord Cotentin_20190801a05_a4pc



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



■ Sites comptés

■ Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Nord Cotentin

9 sites comptés
78 pêcheurs comptés
1 structure mobilisée
22 compteurs mobilisés
CPIE Cotentin

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
- Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

Coordinateur local : Association AVRIL/Association APP2R

Territoire : Côte Ouest du Cotentin (Anneville/Mer à Saint Jean le Thomas)

Conditions de marée :

Afin de couvrir un maximum de sites, le comptage national dans le Cotentin, coordonné par l'association AVRIL, s'est déroulé sur la grande marée du **02 août 2019**.

Coefficient : 103

Basse mer : 16h15 à Granville le 02/08

Conditions météorologiques :

Température : 26°C

Précipitations nulles

Nébulosité : nuages 0-25%

Vent : nul à faible



Mobilisation et résultats :

8 volontaires ont répondu à l'appel.

Le 2 août, **5754 pêcheurs à pied** ont été comptés sur les estrans de la Côte Ouest du Cotentin (CWC) et de l'est de la Baie du Mont Saint-Michel (BMSM).

Enseignements du comptage :

La période de vacances scolaires couplée à une météo favorable et un fort coefficient de marée (103) expliquent en grande partie la fréquentation sur l'estran ouest du Cotentin.

La fréquentation observée ce 2 août est relativement stable par rapport à celle de 2018 et en baisse par rapport aux années précédentes.



Tableau 1 : évolution du nombre de pêcheurs à pied de loisir comptabilisés durant les grandes marées estivales depuis 2015

Années	2015	2016	2017	2018
Fréquentation	9239	7759	7448	5299

La raréfaction des espèces sur certaines zones de l'ouest du Cotentin et les fermetures sanitaires sur les communes de Hauteville-sur-Mer, d'Annoville, de Lingreville, de la Pointe d'Agon et du secteur nord de Granville peuvent éventuellement expliquer cette diminution du nombre de pêcheurs à pied de loisir.

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Côte ouest du Cotentin 1

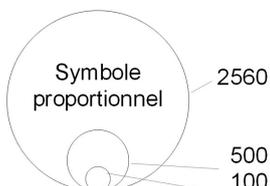


us_met_estamp_comptage_national_GONB_2_Côte ouest du Cotentin 1_20190801a05_a4po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



■ Sites comptés

■ Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Côte ouest du Cotentin

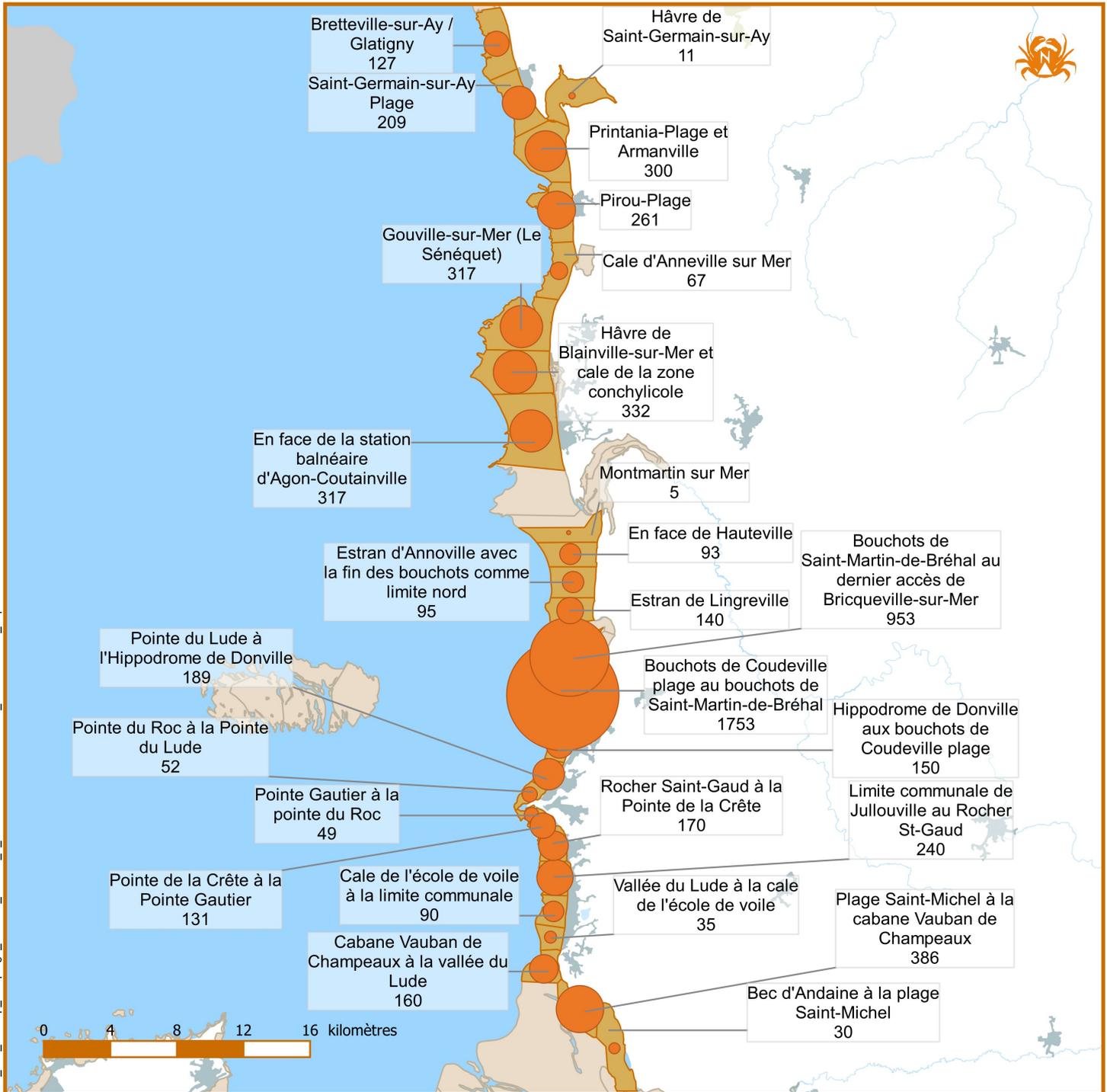
8 sites comptés
693 pêcheurs comptés
1 structure mobilisée
22 compteurs mobilisés
CPIE Cotentin

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
- Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Côte ouest du Cotentin 2

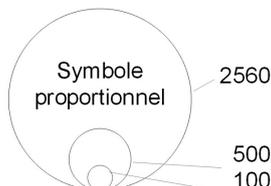


us_met_estamp_comptage_national_GONB_3_Côte ouest du Cotentin 2_20190801a05_a4po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Côte ouest du Cotentin

22 sites comptés
5754 pêcheurs comptés
2 structures mobilisées
8 compteurs mobilisés
Association AVRIL et CPIE Cotentin

Sources des données :
- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93



➤ Baie du Mont Saint-Michel :

Coordinateur local : Centre de découverte de la baie du Mont Saint Michel

Territoire : Baie du Mont Saint Michel

Conditions de marée :

Coefficient : 103

Basse mer : 15h51 le **02/08/2019**

Conditions météorologiques :

Température :

Précipitations nulles

Nébulosité : nuages 0-25%

Vent : Nord-Ouest



Mobilisation et résultats :

3 personnes réparties sur les **6 zones**

Au total **463 pêcheurs** ont été comptabilisés.

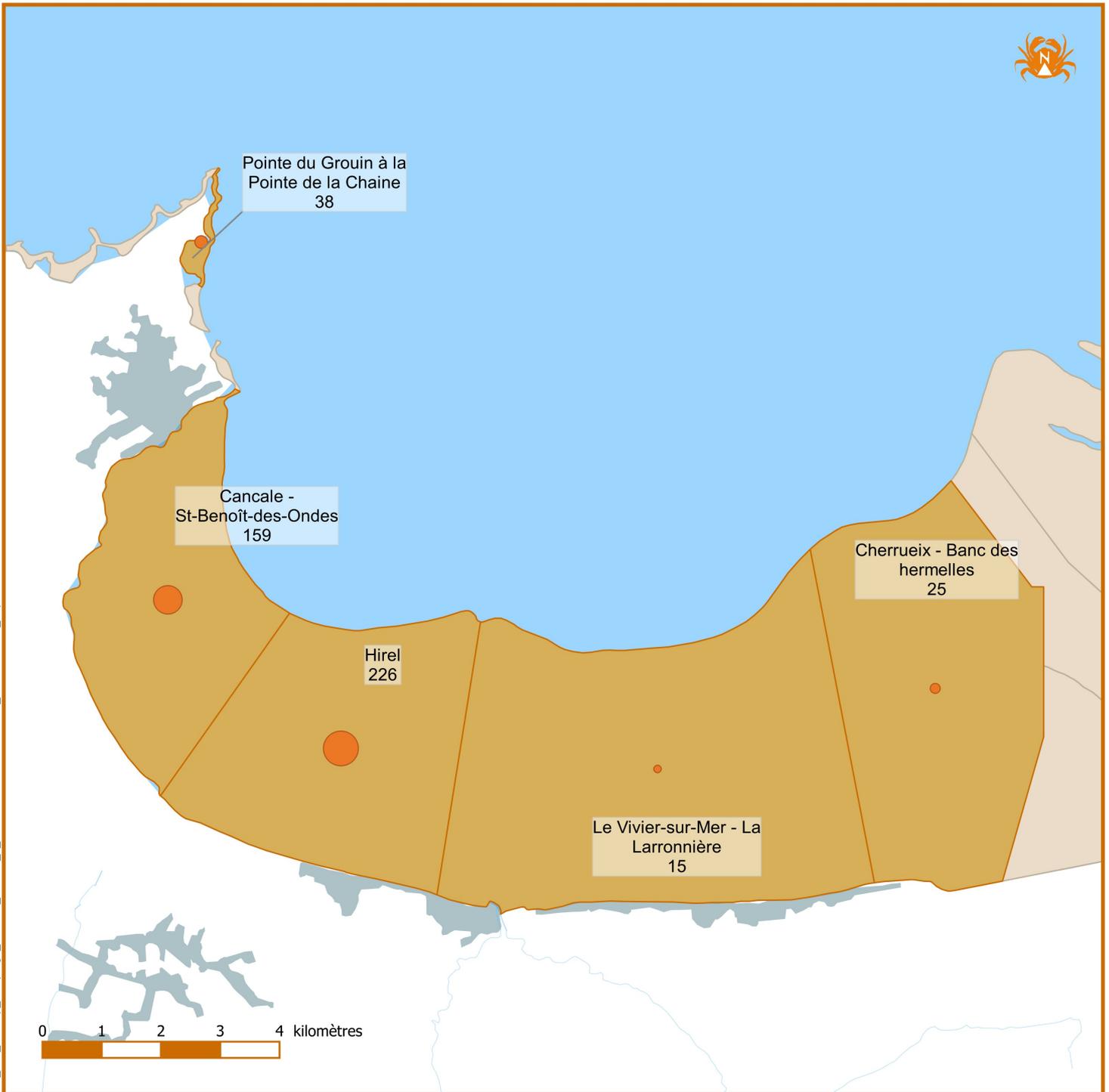
Comparaison et analyse du comptage 2018 :

Lors du comptage national 2019, le site fermé à la pêche à pied était la Laronnière à Cherrueix. Au vu du nombre de pêcheurs sur ce secteur le 2 août, on peut globalement dire que la rotation et la fermeture des zones de pêches est respectée par les pratiquants.

De plus, on constate que les secteurs d'Hirel et de la Laronnière attirent toujours autant de monde. Cette constante affluence s'explique par la proximité des sites mais aussi par la qualité du gisement présent.

Pour finir, nous observons depuis quelques mois une légère augmentation de la fréquentation sur le site de St Benoit des Ondes – Cancale. En effet, ce site ayant pour réputation d'être « plus vaseux » que ses voisins, peu de personnes aiment y aller pêcher. Mais les pêcheurs à pied ont pris conscience depuis quelques mois que le site de St Benoit est plus abondant en bivalves que les autres ce qui explique cette légère augmentation.

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Baie du Mont Saint-Michel

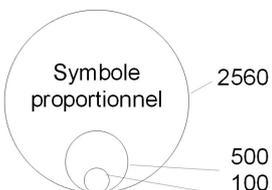


us_met_estamp_comptage_national_GONB_6_Baie du Mont Saint-Michel_20190801a05_a4po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Baie du Mont Saint-Michel

5 sites comptés
463 pêcheurs comptés
1 structure mobilisée
3 compteurs mobilisés
Maison de la Baie

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
- Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93

➤ Côte d'Émeraude :

Coordinateur local : COEUR Émeraude

Territoire : Côte d'Émeraude – De la baie de l'Arguenon à la Pointe du Meinga

Conditions de marée :

Afin de couvrir un maximum de sites, le comptage national s'est déroulé essentiellement sur la grande marée du **2 août**. Néanmoins, des sites ont été à nouveau comptés le 3 août.

2 août : Coefficient : 100

Basse mer : 15h51 à Saint-Malo et 15h46 à Saint-Cast-le-Guildo

3 août : Coefficient : 104

Basse mer : 16h40 à Saint-Malo et 16h34 à Saint-Cast-le-Guildo

Conditions météorologiques :

2 août

Température : 21°C

Précipitations nulles

Nébulosité : nuages 0-25%

Vent : nul à faible



3 août

Température : 25°C

Précipitations nulles

Nébulosité : nuages 0-25%

Vent : faible



Mobilisation et résultats :

18 volontaires (Saint-Jacut Environnement, Association des Pêcheurs Plaisanciers de Lancieux) **et salariés** (CŒUR Émeraude, CD35, Dinan Agglomération et Club Nautique de Lancieux) ont répondu à l'appel.

Le 2 août 2019, **1811 pêcheurs à pied** ont été comptés sur **16 sites**.

Le 3 août 2019, **1158 pêcheurs à pied** ont été comptés sur **3 sites**.

Enseignements du comptage :

Les comptages nationaux de 2017 et 2018 avaient été effectués sur les mêmes sites et avait permis de comptabiliser près du double de pêcheurs à pied, soit 3 195 en 2017 et 3 320 pêcheurs en 2018. Le coefficient de marée était légèrement plus élevé en 2017 (101) et nettement plus en 2018 (109).

Tout comme en 2017 et 2018, les sites de l'ouest de la côte d'Émeraude représentent à eux seuls la grande majorité des pêcheurs comptabilisés. La majorité d'entre eux sont à la recherche d'espèces fouisseuses, palourde principalement, via les techniques de grattage (râteau, griffe...).

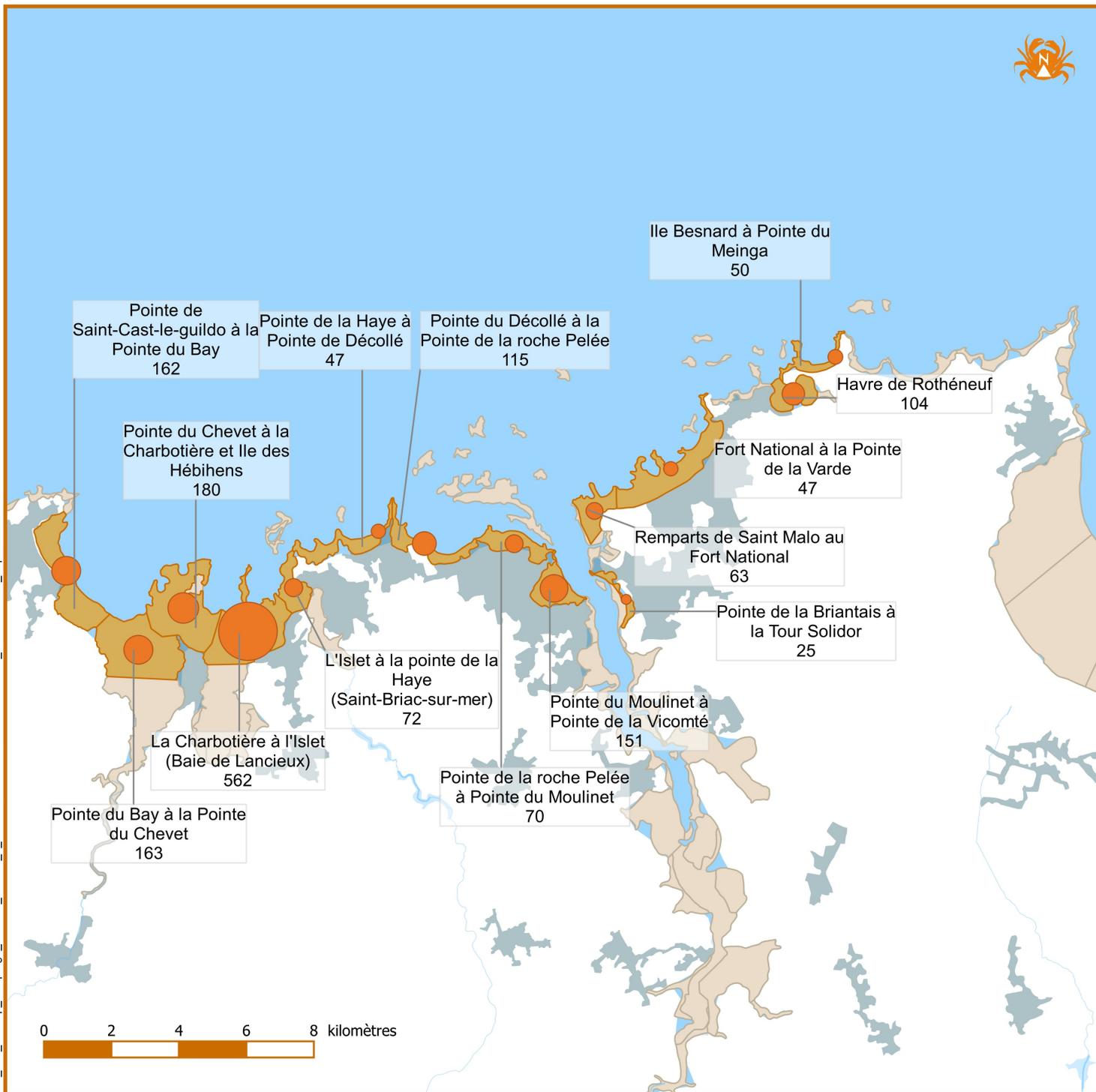
Les sites de l'est en revanche sont des sites très touristiques, prisés par les plagistes et baigneurs. Ceci peut expliquer la part moins importante de pêcheurs rencontrés.



Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Côte d'Emeraude - Rance Maritime

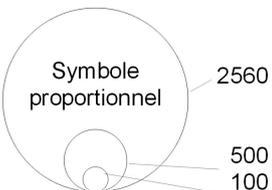


us_met_estamp_comptage_national_GONB_4_Côte d'Emeraude - Rance Maritime_20190801a05_a4po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



Sites comptés

Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Côte d'Emeraude - Rance Maritime

16 sites comptés
1811 pêcheurs comptés
5 structures mobilisées
18 compteurs mobilisés
Coeur Emeraude

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
- Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

➤ Rance Maritime :



Coordinateur local : Natura 2000 – Dinan Agglomération

Territoire : Estuaire de la Rance

Conditions de marée :

Afin de mieux cerner les pratiques de pêche à pied en Rance maritime, le comptage national sur ce territoire s'est déroulé sur 3 marées : **jeudi 1, vendredi 2 et samedi 3 août 2019.**

Niveaux bas : 17h30 – 18h30 à +6,75 m. le 01/08
18h20 – 19h05 à +6,50 m. le 02/08
19h10 – 19h50 à +6,50 m le 03/08

Conditions météorologiques :

	01-août	02-août	03-août
température	23	25	28
précipitation	nulle	nulle	petit crachin
nébulosité	50%	0%	75%
vent	1 - NO	1 - NO	0/1 - SE



Mobilisation et résultats :

Compte tenu des conditions de niveaux, les 3 comptages ont été **réalisés par la même personne** (François LANG – animateur Natura 2000). 90 à 95 % du territoire ont été couverts pour chaque sortie.

- **Le 01/08 : 12 pêcheurs à pied ont été comptabilisés,**
- **Le 02/08 : 3 pêcheurs à pied ont été comptabilisés,**
- **Le 03/08 : 10 pêcheurs à pied ont été comptabilisés.**

Enseignements du comptage :

Sur ces trois jours, le fonctionnement du barrage marémoteur s'est traduit par des niveaux bas standards (aux alentours de la cote bathymétrique +6,50 m.). Cette configuration n'est pas un facteur incitant les riverains et usagers habitués du secteur à venir pratiquer la pêche à pied en Rance. Les résultats acquis sur ces 3 campagnes reflètent donc plus une pratique occasionnelle par des personnes ne souhaitant pas se déplacer sur la côte ou des touristes qui ne connaissent pas les particularités de cet estuaire.

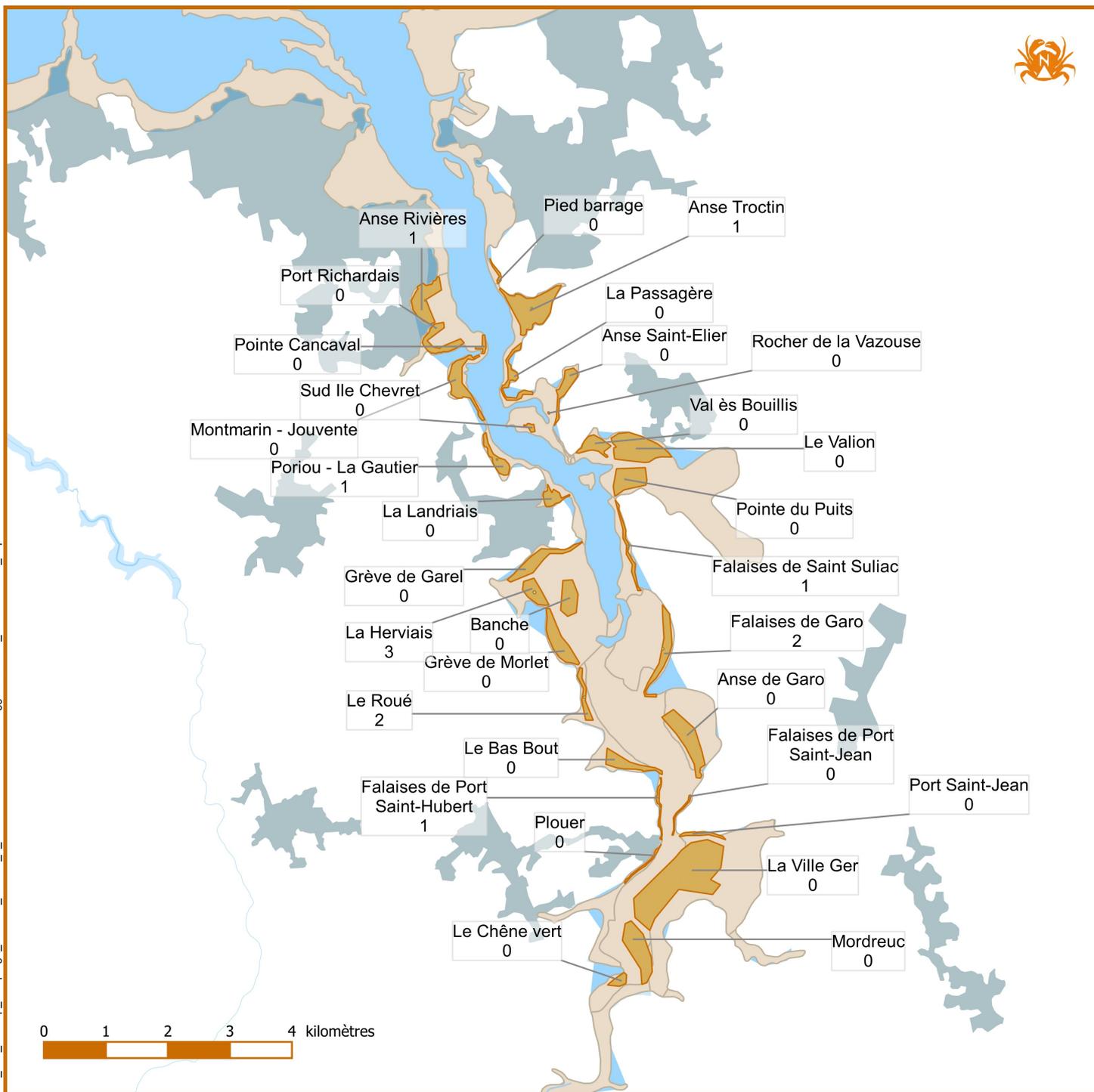


© François LANG



© François LANG

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Rance maritime - Dinan Agglomération

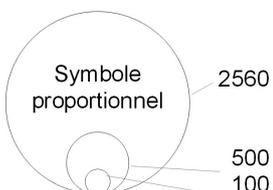


us_met_estamp_comptage_national_GONB_5_Rance maritime - Dinan Agglomération_20190801a05_s4po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Rance maritime - Dinan Agglomération

31 sites comptés
12 pêcheurs comptés
1 structure mobilisée
1 compteur mobilisé
Dinan Agglomération

Sources des données :
- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

➤ Côtes d'Armor :

Coordinateur local : Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel

Territoire : du Cap d'Erquy à la Baie de la Fresnaye

Conditions de marée :

Le comptage national du 3 août 2019 présentait des caractéristiques de marée mitigées, entre nuages et crachin, durant une saison estivale ne présentant pas de coefficient majeur (supérieur à 110). Cette période, à cheval entre juillet et août, présente toutefois une difficulté pour mobiliser les bénévoles déjà bien sollicités par les activités estivales. Devant le nombre restreint de ceux-ci le choix a été fait de se focaliser sur les points de fortes fréquentations déjà connus grâce aux précédents comptages.

Le syndicat mixte Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel a donc coordonné l'action avec le soutien de VivArmor Nature et de Cœur Emeraude, lors de l'appel à bénévole. Une information, des documents et du matériel ont ensuite été distillés par Aurélien Guibert, l'agent du syndicat référent de l'OPPL, auprès des bénévoles qui ont rendu leurs résultats dans la journée.

Le comptage s'est déroulé **le 03 Août 2019** sur les points clés du périmètre, qui s'étend du Cap d'Erquy à la Baie de la Fresnaye en passant par le Cap Fréhel.

Coefficient : 104

Basse mer : 16h20 (Erquy), 16h34 (Saint Cast)

Conditions météorologiques :

Température : 20-25°C

Précipitations éparées au moment de l'étalement

Nébulosité : nuages +75%

Vent : petite brise en NE de force 1 croissant vers du force 3 au moment de l'étalement



Mobilisation et résultats :

4 volontaires ont répondu à l'appel.

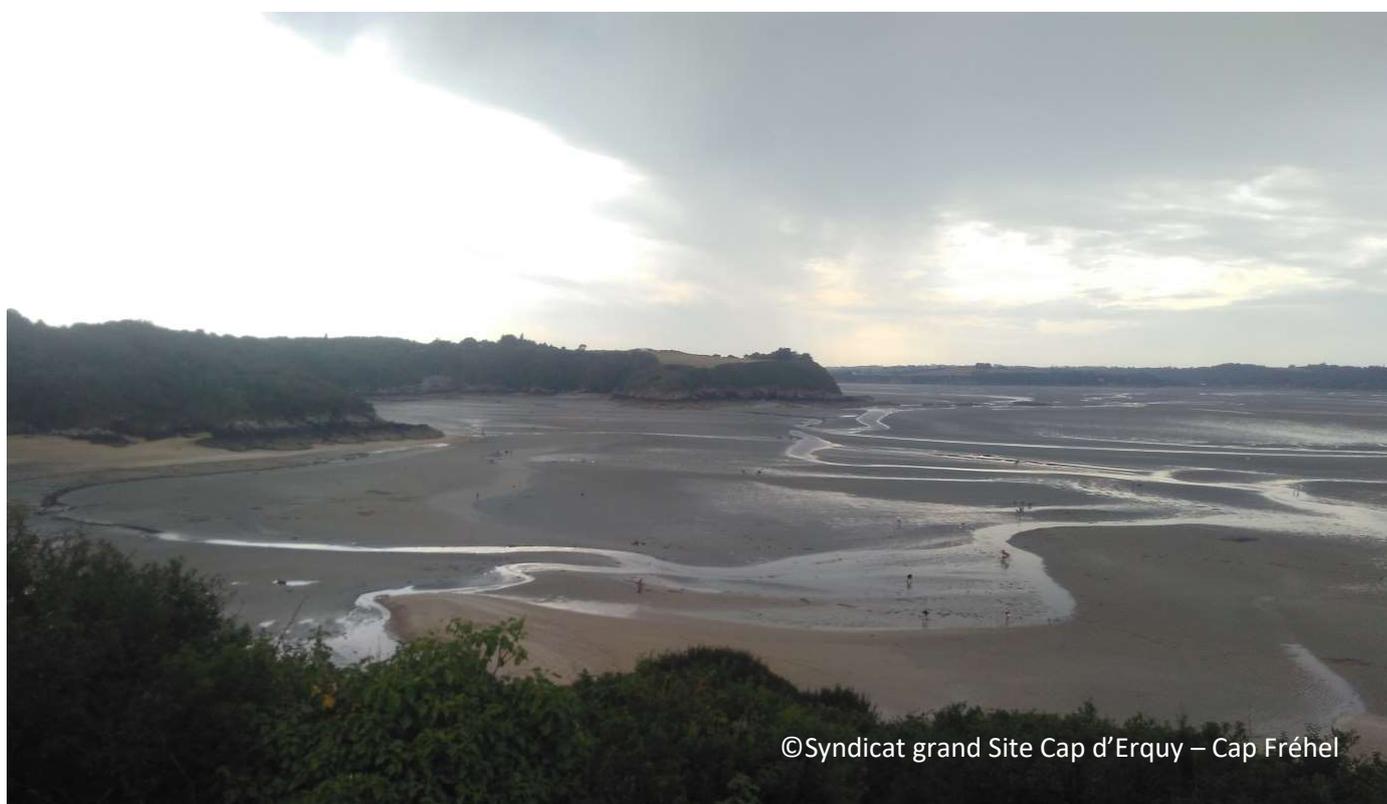
Sur l'ensemble du périmètre comptabilisé « Côte de Penthièvre », **1004 pêcheurs** à pied ont été comptés et **3 sites** sur 10 référencés, ont été suivis. Ces trois sites suivis sont, pour deux d'entre eux (Ilot saint Michel et Baie de la Fresnaye), les hot spots du secteur. Le site des Ecarets est une zone instructive car jouxtant directement le plus gros camping municipal du secteur. Les cartes présentées par la suite permettent de prendre connaissance de la distribution des pêcheurs à pied comptabilisés.

Enseignements du comptage :

La fréquentation sur les hot spots du territoire est en recul par rapport à l'année passée, mais légèrement supérieure aux années 2014/2017 dans le cas de l'ilot Saint Michel.

La fréquentation était très familiale avec des usages atypiques, vis-à-vis des pratiques habituelles, nous avons pu compter près de 150 personnes aux lançons le long des bouchots en face de la plage de la Fresnaye à Saint Cast. On note une relative croissance du site des Ecarets, avec une plus forte pression des plongeurs, ils étaient 2 en 2018, pour 12 en 2019. L'impossibilité de mener le comptage sur l'ensemble du territoire ne permet pas de déterminer s'il y a eu un étalement des pêcheurs sur le secteur ou sur la période (3 marées durant l'été cette année contre 2 en 2018)

Date et coeff	Ilot Saint Michel GONB_OOC (pointe de la Fosse Eyrant à pointe du Champ du Port)	Les Ecarets GOOB_OOG (de la Ville Méen à la Pointe de la Gvette)	Baie de la Fresnaye GONB_O1A (Pointe du Fort la Latte à la Pointe de Saint Cast)
13/08/2014 110	290		Hors Life
30/08/2015 111	236		Hors Life
20/08/2016 103	251		Hors Life
22 et 23/08/2017 101	282	54 (données VivArmor)	Hors Life 150 (le 23/08, données VivArmor)
13/08/2018 109	445	103	917
03/08/2019 104	328	111	565



Coordinateur local : VivArmor Nature

Territoire : Côtes d'Armor

Conditions de marée :

Afin d'observer le pic de fréquentation attendu sur les sites de pêche à pied, le comptage national dans les Côtes d'Armor, coordonné par l'association VivArmor Nature, s'est déroulé le **samedi 3 août 2019**, à l'occasion du plus gros coefficient de marée de début août.

Coefficient : 104

Basse mer : 16h20 à la bouée du Légué

Conditions météorologiques :

Température : 27°C

Précipitations : courtes averses en début de marée sur certains sites

Nébulosité : nuages 25-75%

Vent : faible à modéré



Mobilisation et résultats :

À l'échelle du département, **20 volontaires** ont répondu à l'appel de VivArmor Nature (Ouest Côtes d'Armor), du Syndicat Grand Site Cap d'Erquy-Cap Fréhel (Côte de Penthièvre), de COEUR Emeraude (Côte d'Emeraude) et de leurs partenaires locaux.



Comptage des pêcheurs à pied de la baie de Paimpol depuis la pointe de Guilben © F. Delisle

4138 pêcheurs à pied ont été comptés sur une **cinquantaine de sites** représentant 48% des surfaces d'estrans et 72% de la fréquentation* des Côtes d'Armor (*sur la base des comptages réalisés depuis 2012 lors des grandes marées d'août sur l'ensemble des sites.)



Photo : Un grand-père et son petit-fils recherchant des praires à l'Arcouest © F. Delisle

Enseignements du comptage :

Dans les Côtes d'Armor, on peut estimer à environ 5700, le nombre de pêcheurs à pied présents ce samedi 3 août 2019.

Par comparaison aux grandes marées estivales des années précédentes, il s'agit d'une fréquentation faible en raison des pluies éparses sur certains sites et du weekend de chassé-croisé des vacanciers.

Depuis 2013, l'organisation de comptages collectifs a permis d'observer des pics de fréquentation dépassant les 10 000 pêcheurs à pied au cours des grandes marées d'août, quand celles-ci sont combinées au beau temps et à des coefficients de l'ordre de 110 (tableau 1).

Date, Coeff. marée	Coeff. marée	Nb de pêcheurs	Commentaire
03/08/2019	104	5700	Pluies éparses, chassé-croisé des vacanciers
13/08/2018	109	10100	Très beau temps avec un coefficient élevé en plein mois d'août
12/08/2018	109	3800	Pluie et averses orageuses
22-23/08/2017	101	7500 à 9000	Conditions de marée et fréquentations comparables à 2016.
20/08/2016	103	8300	Fréquentation habituelle pour des grandes marées estivales
02/08/2015	101	6300	Bonnes conditions de marée mais weekend de chassé-croisé des vacanciers
12/08/2014	113	13200	Fréquentations record identiques avec des coefficients de marée élevés et une météo très agréable
22/08/2013	109	13200	

Tableau 1 : nombre de pêcheurs à pied estimés dans les Côtes d'Armor lors de précédents comptages collectifs.

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Côtes d'Armor Est

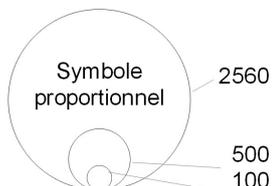


us_met_estamp_comptage_national_ARMO_1_Côtes d'Armor Est_20190801a05_a4pp



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Côtes d'Armor

53 sites comptés
4138 pêcheurs comptés
2 structures mobilisées
20 compteurs mobilisés
Syndicat mixte grand site Cap d'Erquy Cap Fréhel - VivArmor Nature

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
- Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Côtes d'Armor Ouest

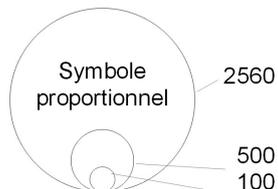


us_met_estamp_comptage_national_ARMO_2st3_Cotes d'Armor Ouest_20190601a05_a4po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Côtes d'Armor

53 sites comptés
4138 pêcheurs comptés
2 structures mobilisées
20 compteurs mobilisés
Syndicat mixte grand site Cap d'Erquy Cap Fréhel - VivArmor Nature

Sources des données :
- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93



➤ Pays de Morlaix -Trégor :

Coordinateur local : ULAMiR-CPIE Pays de Morlaix-Trégor

Territoire : périmètre du Pays de Morlaix – Linéaire côtier entre la baie de Goulven, à l'ouest, et la baie de Locquirec, à l'est.

Conditions de marée :

Le comptage national sur le territoire du Pays de Morlaix a été coordonné et réalisé par l'ULAMiR-CPIE Pays de Morlaix-Trégor.

Le comptage s'est déroulé sur une seule journée, le **samedi 3 août 2019**, sur l'ensemble du territoire.

Coefficient : 104
Basse mer : 14h59 (Roscoff)

Conditions météorologiques : agréables

Température : 21 – 25 °C
Précipitations nulles
Nébulosité : 0-25 %
Vent : force 2 à 4

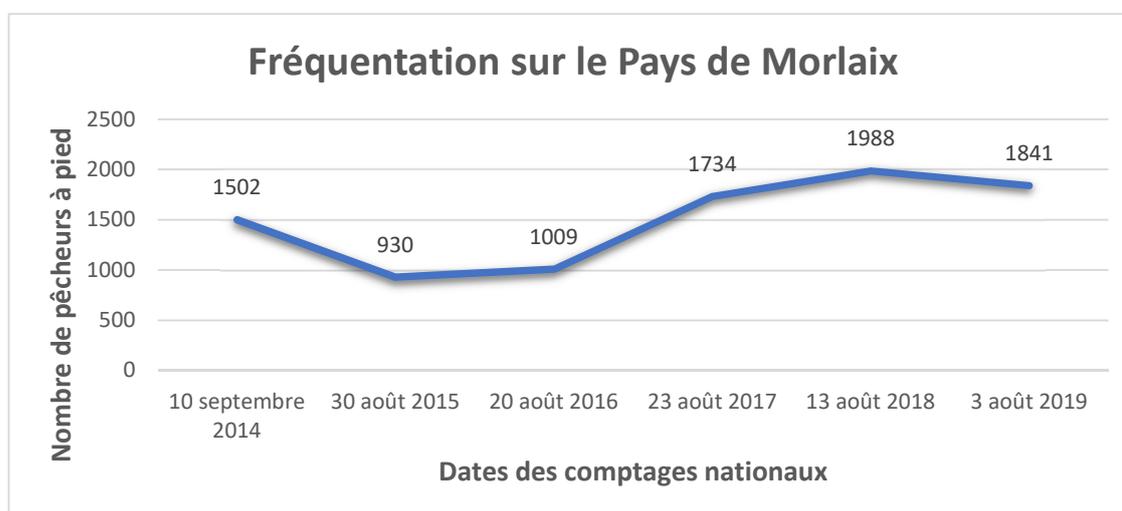


Mobilisation et résultats :

La mobilisation de **4 salariés et de 2 bénévoles** de l'association a été nécessaire pour réaliser ce comptage national. Sur l'ensemble du territoire du Pays de Morlaix, **1 841 pêcheurs à pied ont été comptabilisés** (total des **20 sites** de comptages).

Enseignements du comptage :

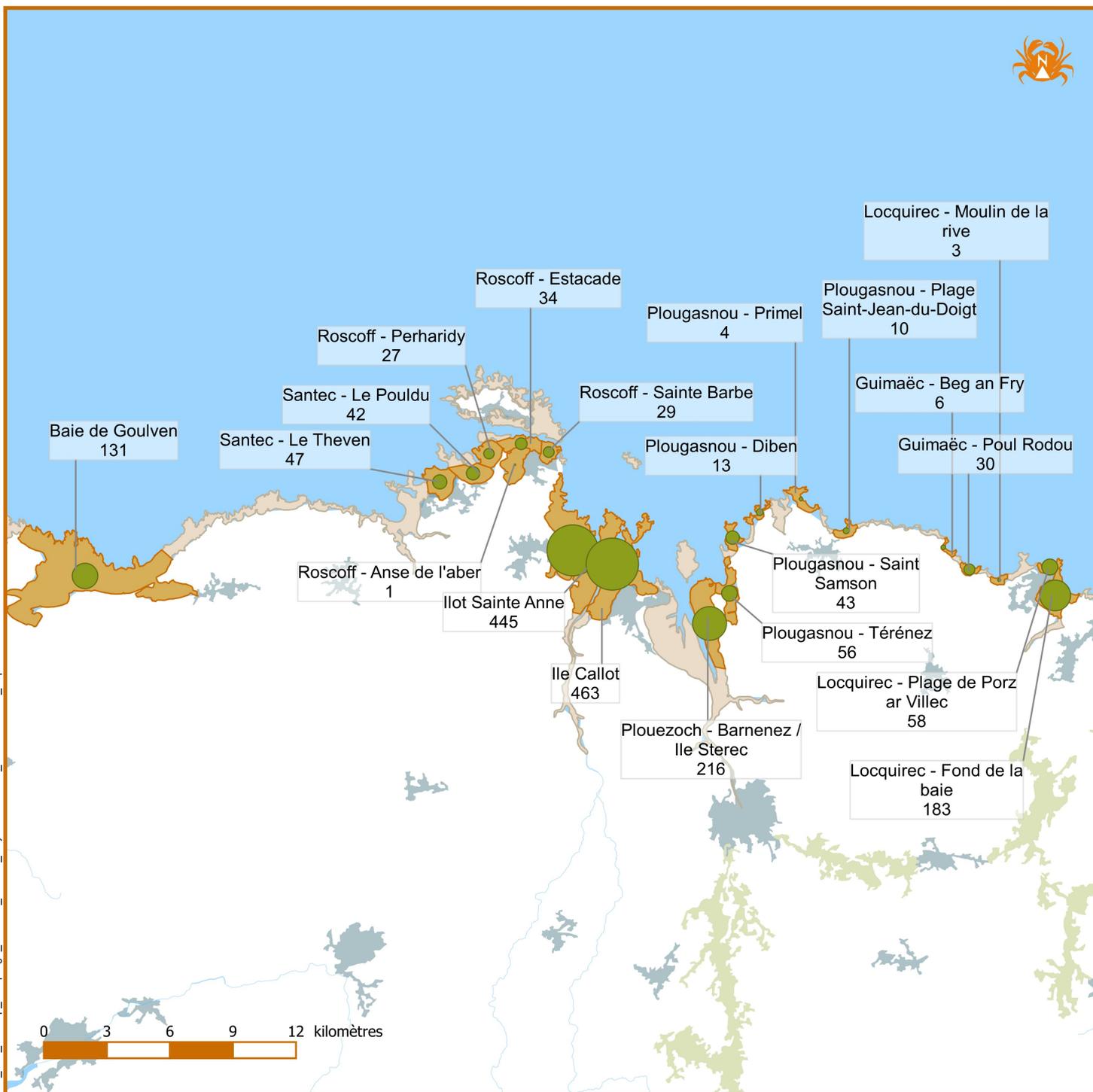
L'évolution de la fréquentation des pêcheurs à pied sur le Pays de Morlaix est présentée sur le graphique ci-dessous. La fréquentation observée le 3 août 2019 est en faible diminution par rapport à l'année dernière. Ce résultat semble étonnant, dû au fait que la fréquentation du littoral cette année sur le Pays de Morlaix était plus importante que l'année dernière. Pourtant l'ensemble des conditions (coefficient de marée, conditions météorologiques, période estivale) étaient favorables.





© M. TANGHE, ULAMiR- CPIE Pays de Morlaix-Trégor

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Pays de Morlaix

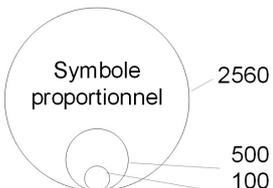


us_met_estamp_comptage_national_MORL_Pays de Morlaix_20190801a05_a4po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Pays de Morlaix

- 20 sites comptés
- 1841 pêcheurs comptés
- 1 structure mobilisée
- 6 compteurs mobilisés
- ULAMIR - CPIE Pays de Morlaix
- Trégor

Sources des données :
 - Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
 - Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
 - Habillage : Route500 (IGN, 2017)
 Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

➤ Côte des Légendes :

Coordinateur local : Mairie de Guissény

Territoire : Périmètre du site Natura 2000 de Guissény

Conditions de marée : Trois comptages

Jeudi 1 août entre 11 :45 et 12 :45 Coefficient : 96 Basse mer : 12h49 à l'Aber Wrach (environ 13h00 à Guissény)	Vendredi 2 août entre 11 :45 et 12 :45 Coefficient : 103 Basse mer : 13h37 à l'Aber Wrach (environ 13h50 à Guissény)	Lundi 05 août entre 15 :20 et 17 :00 Coefficient : 91 Basse mer : 15h58 à l'Aber Wrach (environ 16h10 à Guissény)
--	--	---

Conditions météorologiques :

Date :	Jeudi 01 août	Vendredi 02 août	Lundi 05 août
Température :	17°C	18°C	18°C
Précipitations :	Nulles	Nulles	Nulles
Nébulosité	25-75% nuageux	Peu ou pas nuageux 0%-25%	Peu ou pas nuageux 0%-25%
Vent :	petite brise entre 12 et 19km/h	petite brise entre 12 et 19km/h	jolie brise entre 20 et 28km/h

Mobilisation et résultats :

Les comptages ont été réalisés par **Nicolas LONCLE**. Le site étant assez petit, il est relativement aisé d'avoir une couverture exhaustive moyennant l'observation depuis plusieurs points de vue et permettant de contrôler notamment les zones rocheuses en arrière des trois îlots du site.

Enseignements du comptage :

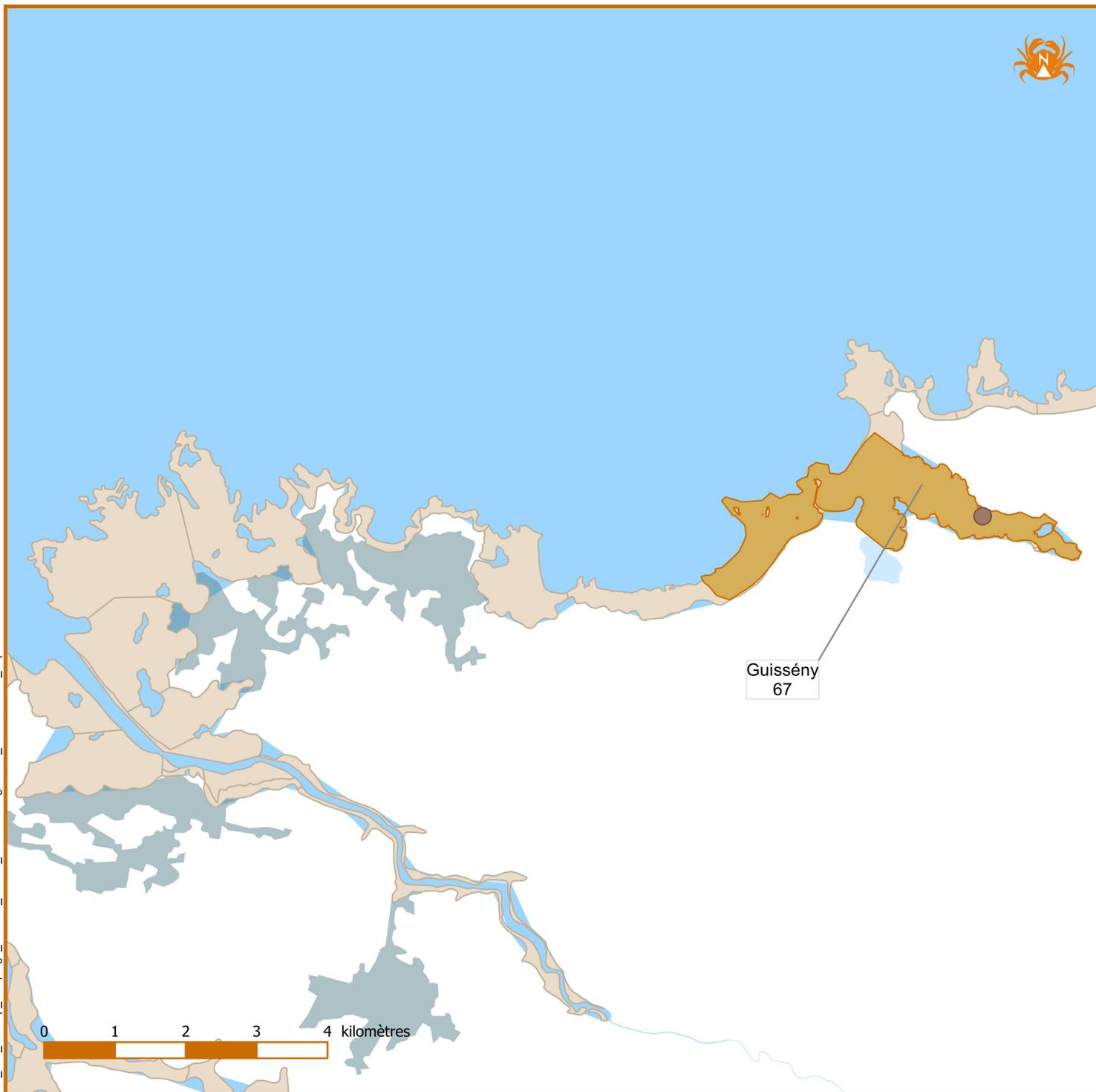
Le suivi sur trois jours apporte quelques enseignements sur la fréquentation, mais seul un comptage sur au moins un jour du week-end aurait permis de préciser certaines hypothèses. La fréquentation du lundi est la plus élevée alors que le coefficient était relativement petit. Il convient toutefois de distinguer les deux sous-sites. Ainsi sur le site Curnic-Vougo 22, 35 et 30 pêcheurs ont été respectivement dénombrés sur les trois comptages. Sur le site Baie de Tresseny (site de pêche à la coque) ont été dénombrés respectivement 11, 17 et 37 pêcheurs. La fréquentation a donc particulièrement été importante sur la Baie de Tresseny le lundi 5 août. On peut supposer que la fréquentation relativement forte peut s'expliquer par le début du mois d'août et par un horaire de marée basse en milieu d'après-midi (16h00).



Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Côte des Légendes

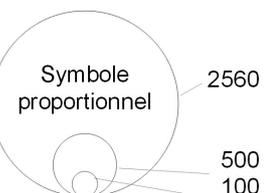


us_met_estamp_comptage_national_LEGD_Côte des Légendes_20190801a05_a4po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Côte des Légendes

1 site compté
67 pêcheurs comptés
1 structure mobilisée
1 compteur mobilisé
Mairie de Guissény

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
- Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

➤ Rade de Brest :



Coordinateurs locaux : Parc Naturel Régional d'Armorique et ULAMiR-CPIE Pays de Morlaix-Trégor

Territoire : **Périmètre de la Rade de Brest. Linéaire côtier de la commune de Plouzané (Nord-Ouest de la Rade) à la commune de Roscanvel (Sud-Ouest de la Rade).**

Conditions de marée : Le comptage national sur le territoire de la Rade de Brest a été coordonné par le Parc Naturel Régional d'Armorique. L'ULAMiR-CPIE Pays de Morlaix-Trégor est intervenue en tant qu'équipe de terrain.

Le comptage s'est déroulé sur une seule journée, le vendredi **2 août 2019**, sur l'ensemble du territoire.

Coefficient : 103

Basse mer : 12h57 (Brest)

Conditions météorologiques : agréables

Température : 21 – 25 °C

Précipitations nulles

Nébulosité : 0-25 %

Vent : force 2 à 3



Mobilisation et résultats :

La mobilisation d'une **vingtaine de personnes** a été nécessaire pour réaliser ce comptage national. Merci à tous les bénévoles pour leur mobilisation !

Sur l'ensemble du territoire de la Rade de Brest, **985 pêcheurs à pied ont été comptabilisés (28 sites comptés sur les 31).**

Enseignements du comptage :

La fréquentation observée le 2 août 2019 en Rade de Brest est plus faible que l'année précédente (1458 pêcheurs en 2018). Ces résultats confirment le ressenti des observateurs. L'ensemble des conditions étaient pourtant favorables (coefficient de marée, conditions météorologiques, période estivale) mais les récentes pollutions (voir carte jointe) ont très probablement eu des effets sur la fréquentation.

Cependant, bon nombre d'observateurs ont fait remonter les besoins en sensibilisation et/ou en surveillance des sites de pêches constatant que les règles de bonnes pratiques (outils, taille de captures, respecté des milieux naturels.) étaient peu respectées.



© M. Tanghe / ULAMIR

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Rade de Brest

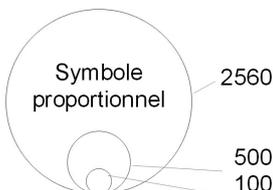


us_met_estamp_comptage_national_BRES_Rade de Brest_20190801a05_a4po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Rade de Brest

28 sites comptés
985 pêcheurs comptés
2 structures mobilisées
20 compteurs mobilisés
PNR Armorique - ULAMIR -
CPIE Pays de Morlaix - Trégor

Sources des données :
- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93



➤ Rivière de Pont l'Abbé

Coordinateur local : Association RIA

Territoire : Rivière de Pont-l'Abbé

Conditions de marée :

Afin de couvrir un maximum de sites, le comptage national de la rivière de Pont-l'Abbé, coordonné par l'association RIA, s'est déroulé sur la grande marée du **03 août 2019**.

Coefficient : 101

Basse mer : 13h12 au port de Loctudy le 03/08

Conditions météorologiques :

Température : 15°C

Précipitations nulles

Nébulosité : nuages 25-50%

Vent : nul à faible



Mobilisation et résultats :

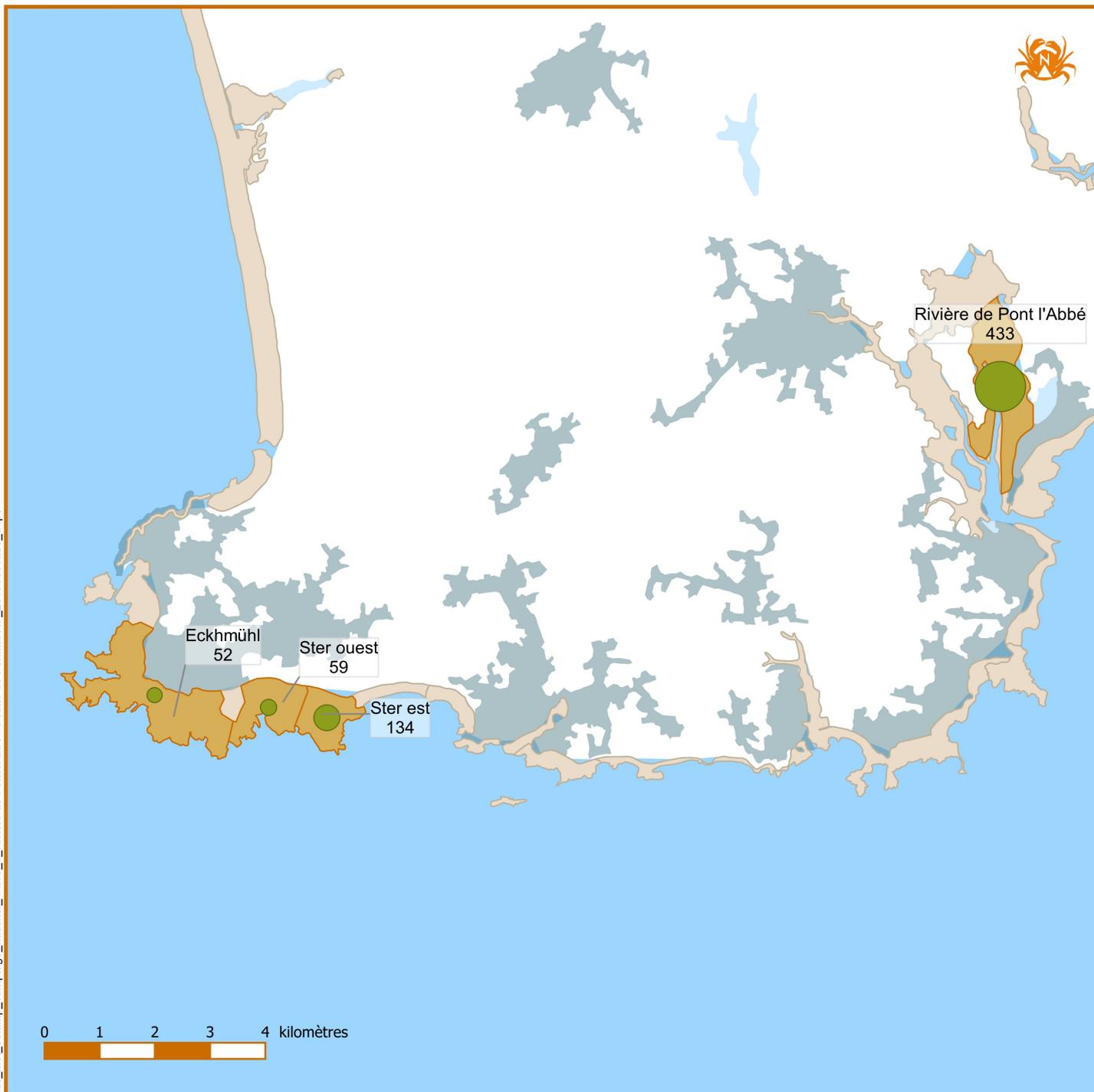
1 volontaire a répondu à l'appel.

Le 03 août, **433 pêcheurs à pied** ont été comptés sur les **2 sites** ouverts de la rivière.



© Y. Teurtrey

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Rivière de Pont l'Abbé - Pointe de Penmarc'h

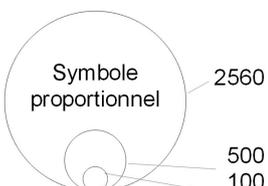


us_met_estamp_comptage_national_FINS_1_Rivière de Pont l'Abbé - Pointe de Penmarc'h_20190801a05_a4po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Rivière de Pont l'Abbé - Pointe de Penmarc'h

4 sites comptés
678 pêcheurs comptés
2 structures mobilisées
2 compteurs mobilisés
Association RIA et Bretagne Vivante

Sources des données :
- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93

➤ Pays Fouesnantais – Archipel des Glénans

Coordinateur local : Communauté de Communes du Pays Fouesnantais

Territoire : Périmètre de la CCPF plus particulièrement la Zone Natura 2000 Archipel des Glénans et la zone Marais de Moustierlin.

Le territoire du Finistère Sud comprend 50 sites identifiés dont 23 sont sur le périmètre de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais (CCPF) en zone Natura 2000.

Cette année 20 sites ont été inventoriés.

Le comptage a été coordonné par la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais, opérateur pour la mise en œuvre des DOCOBs des sites Natura 2000 « Archipel des Glénans » et « Marais de Moustierlin » et réalisé avec l'appui de Bretagne Vivante, partenaire régulier et historique sur cette action et du Conseil Départemental 29.

Cette action de comptage a été accompagnée de sensibilisation des pêcheurs à pied de loisir. Elle répond à divers objectifs de gestion :

- MH3 : Amélioration des connaissances et de gestion des interactions entre les habitats Natura 2000 et les activités de pêche à pied de loisir
- CS : Sensibilisation générale et de promotion de bonnes pratiques »
- Apport de connaissance pour les secteurs à profil conchylicole de la Mer Blanche et de Penfouliec gérées par la CCPF.
- Plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Saint Nicolas, gérée par l'association Bretagne Vivante : « Accompagnement aux suivis sur le milieu marin » et « Contribution à la mise en œuvre de Natura 2000 ».

Conditions de marée :

Les comptages se sont déroulés les **1, 2 et 5 août 2019** et répartis comme suit :

Date	1 ^{er} août 2019		2 août 2019	5 août 2019
Coefficient	93 (Glénans)	92 (Concarneau)	100 (Bénodet)	96 (Concarneau)
Basse mer	12h43	11h41	12h28	14h50

Il est à noter que les coefficients étaient de 104 le Samedi 3 août et de 103 le Dimanche 4 août. Pour des raisons d'organisation de service, les comptages n'ont pas pu avoir lieu à ces dates.

Conditions météorologiques agréables :

Température : entre 20 et 24°C

Précipitations nulles

Nébulosité : peu de nuages

Vent : nul à faible



Mobilisation et résultats :

Ces trois jours ont mobilisé au total **7 personnes** (Bretagne vivante : 1 permanente et 1 volontaire ; Conseil départemental 29 : 2 techniciens ; CCPF : 2 techniciens et un stagiaire), certaines personnes étant intervenues sur plusieurs jours, l'effectif correspond en fait à un équivalent de 12 agents.

1^{er} Août 2019, comptage Archipel des Glénans :

L'archipel des Glénans regroupe à lui seul 15 sites de pêche à pied du Finistère Sud identifiés. 12 d'entre eux ont été suivis lors du comptage national.

Moyens :

Au total 6 personnes ont été mobilisées

- 1 salariée de Bretagne Vivante, conservatrice de la Réserve Naturelle Nationale de Saint Nicolas : Marion DIARD-COMBOT accompagnée d'une bénévole : Marie LUMEAU.
- 2 Techniciens du Conseil Départemental 29 qui ont accepté de participer du fait de leur venue sur St Nicolas pour une autre action : Thomas BODENNEC, Technicien ENS référent pour les Glénan et Éliaz JAGOT, technicien SIG
- 1 technicien CCPF, chargé de mission Natura 2000 : Mathieu DEROUCH et 1 stagiaire CCPF : Romain CARADEC. Le BATEAU de la réserve Naturelle a été mis à disposition et piloté par Marion DIARD-COMBOT. Ce moyen nautique est indispensable pour le bon déroulement de l'opération.

Déroulement et résultats :

Sur ce site le comptage s'est déroulé par l'intermédiaire de trois équipes d'un, deux ou trois compteurs. Une équipe îles et ilots à partir du bateau, une équipe sur l'île de Saint Nicolas et une équipe sur l'île du Loch. Heure de comptage : 12h43

Secteur	Intervenants	Action
Iles et ilots (en bateau)	Marion DIARD + Marie LUMEAU	Comptage + sensibilisation
Ile St Nicolas	Thomas BODENNEC Eliaz JAGOT Romain CARADEC	Comptage + sensibilisation
Ile du Loc'h	Mathieu DEROUCH	Comptage + sensibilisation

Des actions de sensibilisation complémentaires concernant la réglementation, l'état de la ressource, ou l'état sanitaire des sites se sont déroulées au cours des actions, des réglottes ont notamment été distribuées.

Il est à noter que le comptage a été effectué après 2 jours de vent fort et que le nombre global de plaisanciers était inférieur à ce qui est comptabilisé en temps normal à cette saison.

• Equipe île et ilots de l'archipel :

Cette équipe a comptabilisé **6 pêcheurs**.

- Un groupe de 3 adultes et 2 enfants effectuant une pêche familiale et récréative a été comptabilisé sur Cigogne
- 1 pêcheur a été comptabilisé sur Banane

Des réglottes ont été distribuées aux plaisanciers en bateau qui le souhaitaient mais ne pratiquant pas présentement la pêche à pied. Au total, 12 équipages ont été sensibilisés et autant de réglottes distribuées.

• Equipe Saint Nicolas :

Cette équipe a recensé **12 pêcheurs** à pied dont 4 enfants

- Un groupe de 4 personnes a été sensibilisé sur le sentier et des réglottes leur ont été distribuées. Un groupe de deux adultes et deux enfants a également échangé avec l'équipe. Des réglottes leur ont été distribuées (3 en tout)

• Sur le Loch :

12 pêcheurs à pied dont 2 enfants ont été comptabilisés

Un seul pêcheur cherchait activement des couteaux et était en conformité sur les tailles et les quotas. Un autre groupe (2 adultes et un tout petit) ciblait plutôt les vernis mais n'était pas en pêche vraiment active. Une autre personne ciblait palourde et vernis, les quelques pièces capturées ne faisaient pas la taille réglementaire. Cela lui a été signalé et il a relâché sa pêche volontairement et de bonne grâce. L'ensemble des autres pêcheurs était là sans chercher activement.

Tous les pêcheurs comptabilisés ont été sensibilisés. Cinq réglettes ont été distribuées, aucun des pêcheurs rencontrés n'avait de moyen de mesure sur lui.

La sensibilisation a été axée sur le respect des tailles de capture, des herbiers à zostère (notamment la nécessité de mouiller en dehors) et sur le fait qu'il y avait une interdiction de pêche sur le continent.

- Au total, **30 pêcheurs à pied (dont 8 enfants) ont été recensés et 27 personnes sensibilisées** sur l'archipel des Glénan.

1^{er} et 2 Août 2019, comptage Mer Blanche :

Cette zone a été comptabilisée deux fois cette année en raison de la présence d'une technicienne sur place le 1^{er} pour des prélèvements et un stagiaire le 2 pour un suivi gravelot à collier interrompu. C'était une occasion de mutualiser les missions et de suivre le site sur 2 jours. De plus du fait de l'interdiction permanente de pêche pour des raisons sanitaires sur le site, la sensibilisation est essentielle.

Secteur	Intervenants	Action
Mer Blanche 01/08/2019	Géraldine GAILLERE	Comptage+ sensibilisation
Mer Blanche 02/08/2019	Romain CARADEC	Comptage + sensibilisation

1er août 2019

72 pêcheurs à pied dont 11 enfants ont été comptabilisés.

Cette zone est intégralement fermée à la pêche des coquillages pour raisons sanitaires. 10 pêcheurs d'appâts ont été comptabilisés et au moins 12 promeneurs avec enfants.

24 personnes ont été sensibilisées (12 groupes), l'accueil a été bon sauf dans un cas où il a été moyen car les personnes ne souhaitent pas échanger. Parmi ces groupes, 6 ont connaissance de l'interdiction mais consomment tout de même les coquillages. Certains parlent même d'un « complot de l'Ifremer », ils en mangent depuis des années et n'ont jamais été malades. 2 groupes ignoraient cette interdiction.

2 Août 2019

133 pêcheurs à pied dont 31 enfants ont été comptabilisés.

Cette zone est intégralement fermée à la pêche des coquillages pour raisons sanitaires.

- Au total, **205 pêcheurs à pied (dont 42 enfants) ont été recensés et 24 personnes sensibilisées** à la Mer Blanche sur ces deux journées.

5 Août 2019, comptage Kerleven, Letty, Cap Coz et Pointe de Moustierlin :

Secteur	Intervenants	Action
Kerleven	Géraldine GAILLERE	sensibilisation
Kerleven, Letty, Cap Coz	Romain CARADEC	Comptage
Pointe de Moustierlin	Mathieu DEROUCH	Comptage + sensibilisation

- Cap-Coz :

74 pêcheurs ont été comptabilisés.

- 39 adultes et 35 enfants.
- Lulu, l'animatrice nature du secteur était sur place avec un groupe.

Trois groupes ont été contactés (au total 4 personnes sur les 7 constituant les groupes ont été sensibilisées et 4 réglottes ont été remises, un groupe en avait en sa possession). L'accueil a été très bon. Les gens recherchaient étrilles, crabes et bigorneaux. Les paniers avaient un taux de conformité compris entre 50 et 90%.

- Penfoulic :

50 pêcheurs comptabilisés.

- 44 adultes et 6 enfants
- Dont 35 présents dans les zones de concession.

- Kerleven :

62 pêcheurs ont été comptabilisés sur la zone.

- 37 adultes et 25 enfants

La sensibilisation a été effectuée par deux personnes. Au total 22 groupes ont été contactés (52 personnes). La sensibilisation a été bien perçue pour la majorité, seuls 2 personnes ont refusé tout contact et refusant d'entendre les arguments relatifs à la pêche dans les herbiers de zostères. 2 groupes ont accordé un accueil moyen. Seul un groupe possédait des moyens de mesure (réglottes life), de ce fait 24 réglottes ont été distribuées. Sur les 22 groupes, 14 étaient à la recherche de coques, palourdes, vernis ou praires, 5 à la pêche aux vers en guise d'appâts, 1 aux crevettes, 1 aux moules et 1 aux couteaux. Les paniers n'ont pu être vérifiés que pour 5 groupes qui révélaient une conformité comprise entre 50 et 90%.

- Pointe de Mousterlin :

105 pêcheurs ont été comptabilisés :

- 57 adultes et 48 enfants.

18 groupes (34 adultes et 24 enfants) ont été contactés. La sensibilisation s'est faite auprès de 31 personnes (adultes et enfants). La grande majorité des personnes étant là pour du loisir, sans volonté de consommation. Aucun groupe ne disposait de moyens de mesure, aussi 19 réglottes ont été distribuées. Seules deux personnes comptaient conserver leur pêche, pour l'une pêchant la palourde à la cuillère, le panier n'était conforme qu'entre 50 et 90% (fourchette basse), pour l'autre pêchant le bouquet à l'épuisette moins de 50% atteignaient la taille légale de capture. La réglementation leur a été rappelée ainsi que le pourquoi des tailles minimales de capture. Une personne retournait les cailloux sans les remettre en place, les conséquences écologiques d'une telle pratique lui ont été rappelées.

L'accueil a été globalement bon à l'exception d'un pêcheur de crabes.

Une médiation en espagnol et une en anglais ont été faites.

Une forte demande de sorties « découverte de l'estran et pêche à pied a été notée » (au moins 5 groupes de locaux et de touristes)

➤ **292 pêcheurs à pied (dont 114 enfants) ont été recensés et 87 personnes sensibilisées** sur cette journée.

Bilan 2019 :

➤ Au total, **527 pêcheurs à pied ont été recensés sur les 3 dates de suivi et 138 pêcheurs sensibilisés** lors du comptage 2019.

Enseignements du comptage

Pour des raisons d'organisation du temps de travail, les comptages n'ont pas pu avoir lieu en week-end, au moment le plus favorable de la marée. Il est également important de noter que le fort coup de vent des jours précédents a pu avoir un impact non négligeable sur la fréquentation. Notamment aux Glénan, le nombre de personnes sur place était inférieur à ce que l'on observe habituellement.

La fréquentation est inférieure aux années précédentes. Notamment en 2018, 645 pêcheurs avaient été comptabilisés. Les coefficients des jours de comptage étant plus faibles par rapport à ce du week-end, il est à envisager que le nombre de pêcheurs comptabilisé aurait été supérieur s'il avait été effectué samedi ou dimanche.



Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Archipel des Glénans

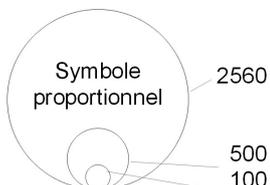


us_met_estamp_comptage_national_FINS_2_Archipel des Glénans_20190801a05_a4po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Archipel des Glénans

12 sites comptés
30 pêcheurs comptés
1 structure mobilisée
6 compteurs mobilisés
Communauté de communes du Pays Fouesnantais - Bretagne Vivante

Sources des données :
- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93



Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Pays Fouesnantais

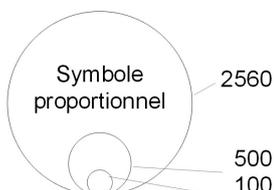


us_met_estamp_comptage_national_FLNS_3_Pays Fouesnantais_20190801a05_44po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Pays Fouesnantais

5 sites comptés
455 pêcheurs comptés
2 structures mobilisées
2 compteurs mobilisés
Communauté de communes du Pays Fouesnantais - Bretagne Vivante

Sources des données :
- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

➤ Ria d'Étel

Coordinateur local : Syndicat mixte de la ria d'Étel

Appui : Association pour la défense du littoral et des pêcheurs de la ria d'Étel et des communes limitrophes (ADLP)

Le comptage national des pêcheurs à pied sur les sites de la ria d'Étel a été coordonné par le Syndicat mixte de la ria d'Étel avec l'appui et l'implication de l'Association pour la défense du littoral et des pêcheurs de la ria d'Étel et des communes limitrophes (ADLP).

Carte du territoire



Conditions de marée :

Le comptage s'est déroulé le **2 août 2019** sur l'ensemble du périmètre, qui s'étend de l'embouchure de la ria (Etel, Plouhinec) au fond de ria (Sainte-Hélène, Locoal-Mendon).

Coefficient : 103

Basse mer Etel : 12h43

Basse mer Locoal-Mendon : 14h30

Conditions météorologiques « peu nuageux » :

Température : 24 à 25°C

Précipitations nulles

Couverture nuageuse : 0-25%

Vent : peu de vent, légère petite brise



Mobilisation et résultats :

Mobilisation de **7 volontaires**, de la chargée de mission Mer et Littoral et de la médiatrice de la mer du Syndicat mixte de la ria d'Étel.

Sur l'ensemble du périmètre de la ria d'Étel, **345 pêcheurs** à pied ont été comptés et **17 sites** sur 23 référencés, ont été suivis. Le tableau ci-dessous permet de prendre connaissance de la distribution des pêcheurs à pied comptabilisés.

Enseignements du comptage :

La fréquentation observée ce 2 août, 345 pêcheurs, est une fréquentation en hausse par rapport aux comptages effectués en 2018. ManéVéchen n'a pas fait l'objet d'un comptage en 2019. En 2018, il y avait 27 pêcheurs à pied sur ce site.

Pour rappel :

- 319 pêcheurs à pied le mercredi 15 août 2018 (coef.92) : temps plutôt gris et couvert, conditions de marée proches des observations de 2017, 2016 et 2013
- 515 pêcheurs à pied le mercredi 23 août 2017 (coef.101) : fréquentation des sites assez forte
- 512 pêcheurs à pied le samedi 20 août 2016 (coef.103) : fréquentation des sites assez forte
- 875 pêcheurs à pied le jeudi 22 août 2013 (coef.109), grande marée avec une fréquentation des sites élevée

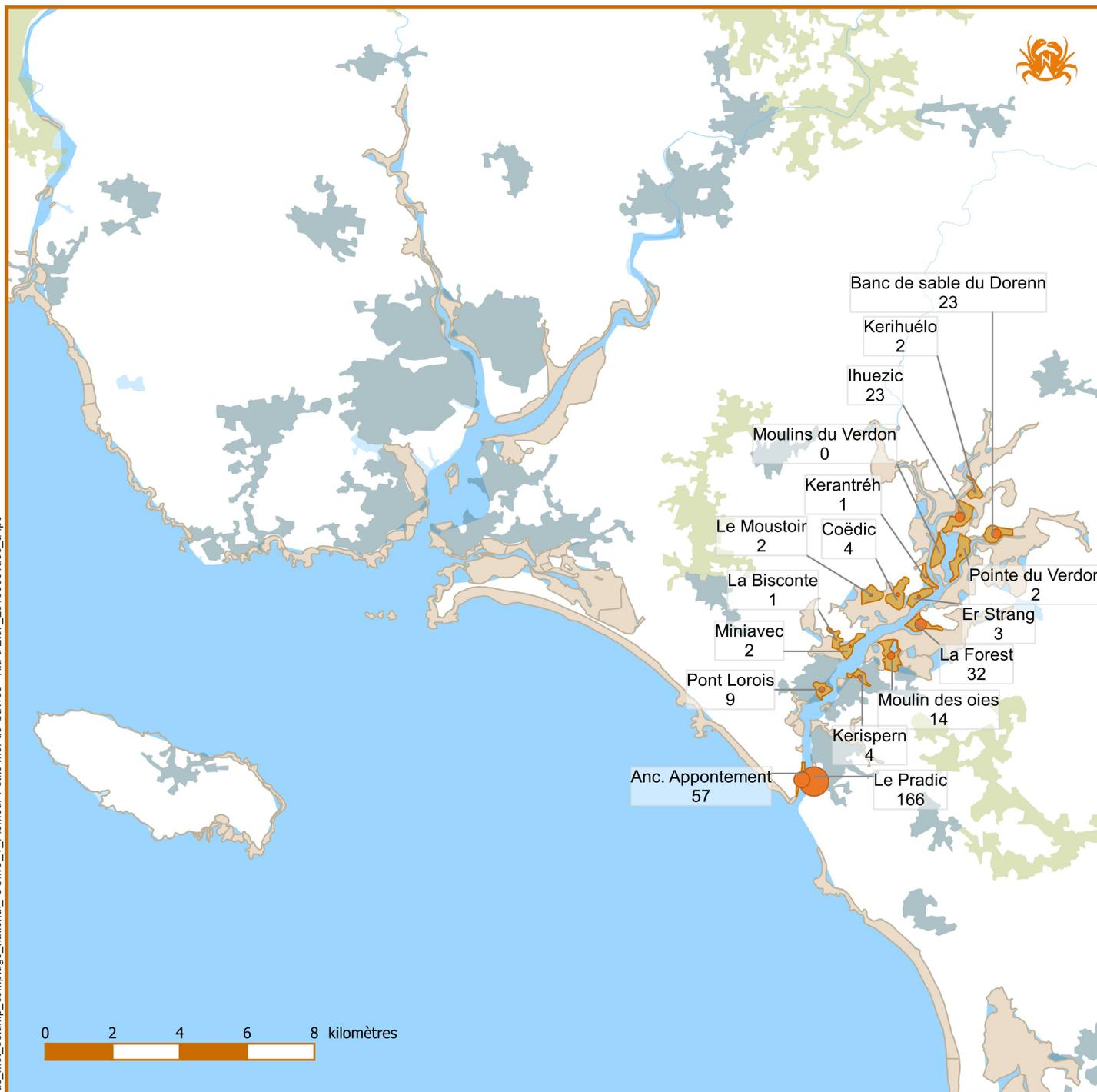


©C. Cordellier_SM Ria d'Etel



©C. Cordellier_SM Ria d'Etel

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Plomeur-Petite mer de Gâvres - Ria d'Etel

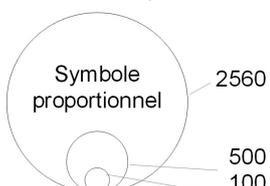


us_met_estamp_comptage_national_OUIMO_1_Plomeur-Petite mer de Gâvres - Ria d'Etel_20190801a05_a4p0



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Ria d'Etel

- 17 sites comptés
- 345 pêcheurs comptés
- 1 structure mobilisée
- 9 compteurs mobilisés
- Syndicat mixte de la Ria d'Etel

Sources des données :
 - Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
 - Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
 - Habillage : Route500 (IGN, 2017)
 Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93

➤ La Trinité sur Mer



Coordinateur local : Association La Vigie

Territoire : La Trinité sur mer, Ouest Morbihan

Conditions de marée :

Le comptage a eu lieu le **2 aout 2019**.

Coefficient : 103

Basse mer : 12h35

Conditions météorologiques :

Température : 25°C

Etat de la mer : mer d'huile

Direction du vent : Sud est

Couverture nuageuse : nulle

Précipitation : nulle



Mobilisation et résultats :

Pour sa première participation, 5 volontaires ont répondu à l'appel.

Le nombre de pêcheurs à pied a pu être évalué sur **3 sites** de la rivière de Crach et la Baie de Quiberon.

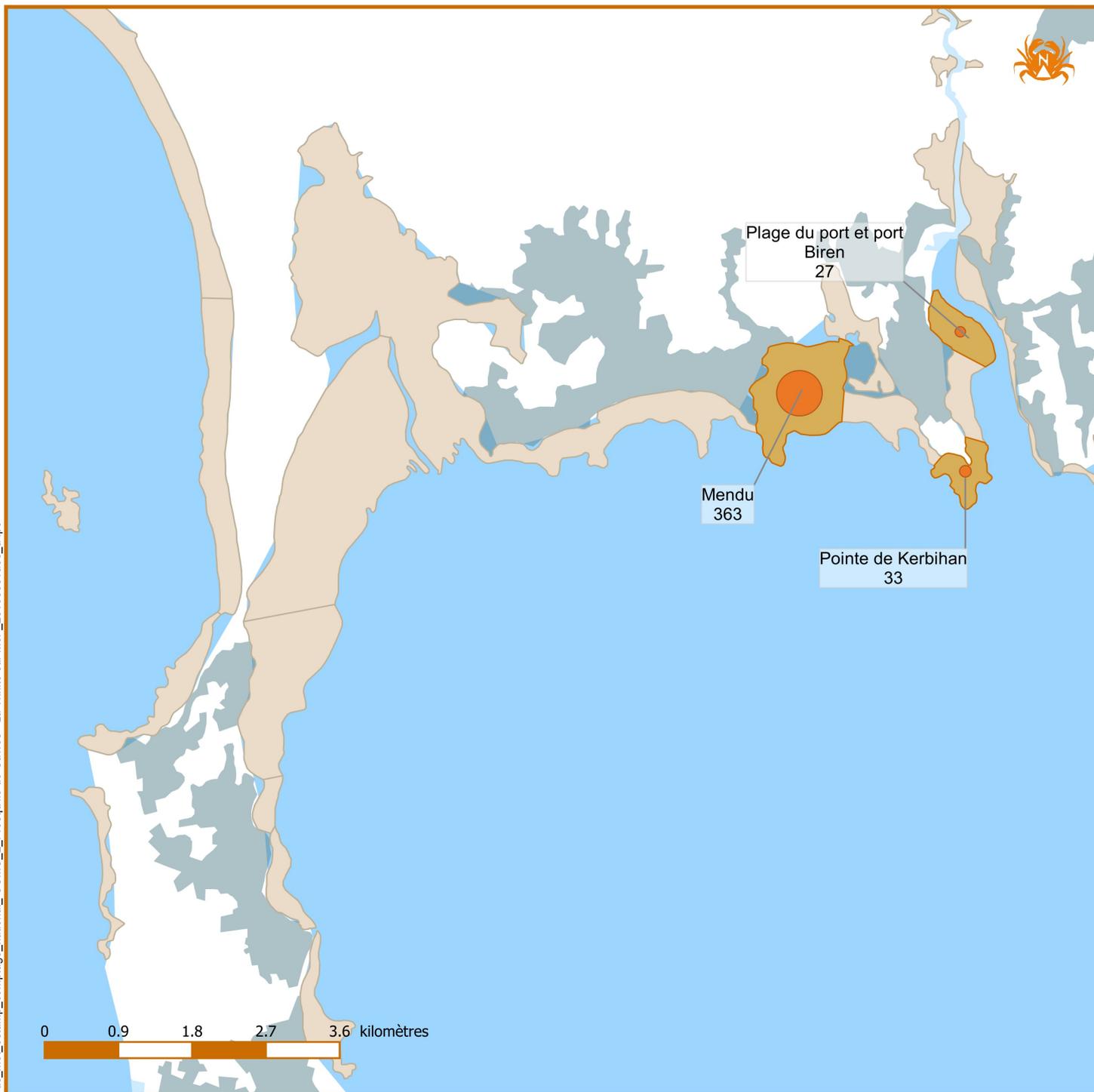
Enseignements du comptage :

La Rivière de Crach et la Baie de Quiberon sont des zones d'exploitation professionnelle de coquillages (huîtres creuses, huîtres plates, coques...). Les conditions écologiques et d'habitat sont réunies pour la reproduction de plusieurs espèces de coquillages et la présence de gisements naturels. L'estran est souvent fréquenté par de nombreux pêcheurs à pied au moment des grandes marées pour la pêche de coques, palourdes, huîtres sauvages, berniques, moules et crustacés (sur la pointe de Kerbihan, plus rocheuse).

Pour la première année de participation, l'association de la Vigie a mobilisé 5 personnes pour effectuer le comptage sur les plages du Port, Port Biren, la pointe de Kerbihan et les plages du Poulbert et du Mendu. Le comptage a été réalisé le 2 aout 2019. Il a permis d'estimer environ **423 pêcheurs à pied sur l'ensemble des secteurs**. Ces résultats étant les premiers obtenus sur ces zones et effectués sur une seule journée de comptage, il n'est pas possible de les comparer à des données antérieures.



Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Presqu'île de Gâvres - La Trinité sur Mer

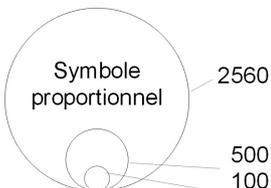


us_mer_estamp_comptage_national_OUMO_2_Presqu'île de Gâvres - La Trinité sur Mer_20190801a05_a4po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire La Trinité sur Mer

3 sites comptés
423 pêcheurs comptés
1 structure mobilisée
5 compteurs mobilisés
Association La Vigie

Sources des données :
- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93

➤ Golfe du Morbihan :



Coordinateur local : Parc naturel régional du Golfe du Morbihan

Territoire : **Golfe du Morbihan et sa frange littorale**

Conditions de marée :

Le comptage s'est déroulé le **lundi 02 août 2019** sur l'ensemble du périmètre, comprenant plusieurs estrans situés dans le Golfe du Morbihan, ainsi que ceux de la façade littorale allant de Saint-Philibert à Damgan. La configuration du Golfe et en particulier le décalage de marée entre l'entrée et le fond du Golfe permet aux compteurs de suivre plusieurs sites le même jour. En effet, il existe un décalage de plus de 2h30 entre Locmariaquer et Saint-Armel.

Coefficient : 103

Basse mer : 12h39 à Damgan

12h43 à Locmariaquer

15 h09 à Saint-Armel

Conditions météorologiques :

Température : 23°C

Précipitations nulles

Nébulosité : nuages 0-25%

Vent : force 2 en moyenne (autour de 10km/h)



Mobilisation et résultats :

Ce comptage national a mobilisé **7 personnes** (plus quelques bénévoles non dénombrés à Locmariaquer). Ils ont pu déterminer le nombre de pêcheurs à pied sur les **15 estrans** comptés régulièrement sur le site.

Au total, **1016 pêcheurs à pied ont été dénombrés sur l'ensemble des sites comptés.**

En plus des sites comptés habituellement, les estrans de l'île d'Ilur (27 pêcheurs à pied) ainsi que l'anse de Saint-Pierre à Locmariaquer (50 pêcheurs à pied) ont été comptés, amenant à 1093 le nombre de pêcheurs à pied dénombrés.

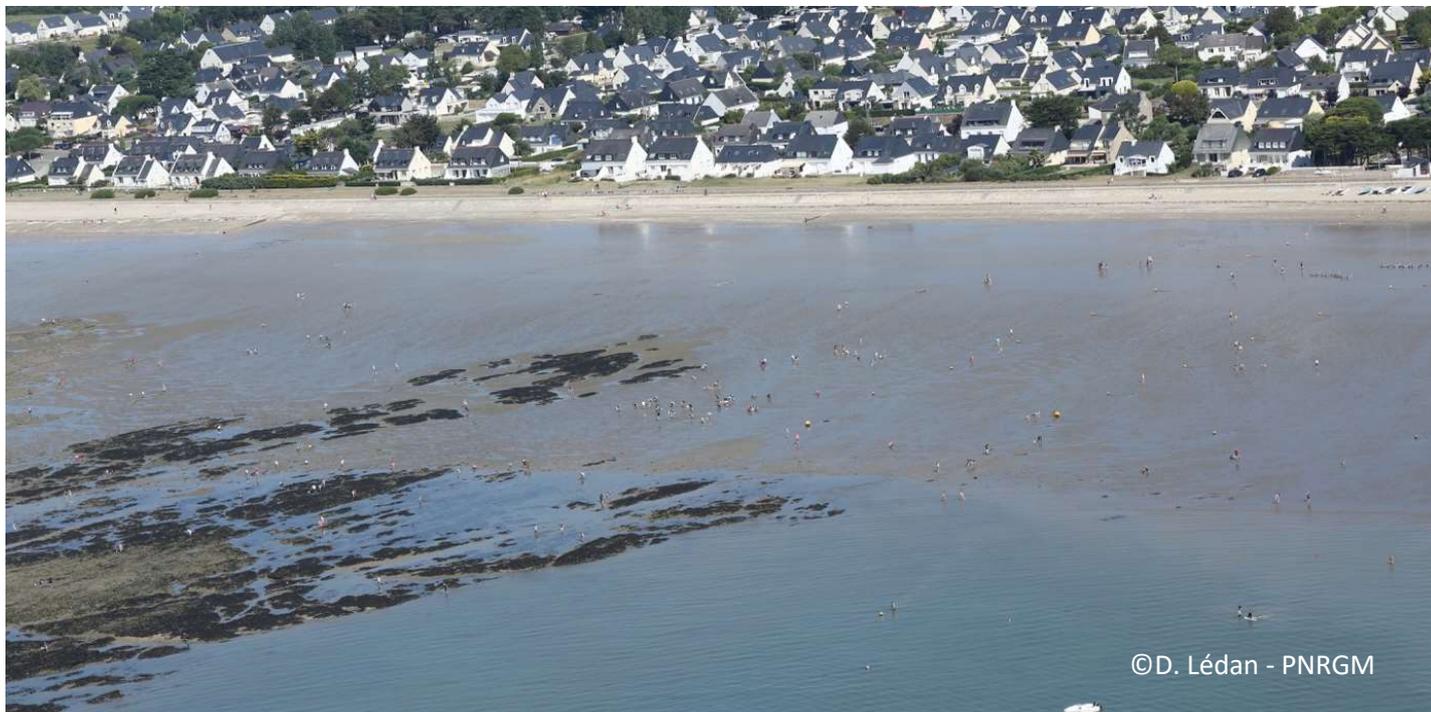
Ce comptage a été complété par un survol de la frange littorale entre Damgan et Saint-Philibert mais les résultats de ce survol ne sont pas encore disponibles. S'il fallait estimer la fréquentation globale du Golfe en prenant en compte les estrans comptés par survol, on pourrait multiplier par 3 ou 4 le nombre de pêcheurs comptés sur le site de la pointe du Bil à Damgan pour estimer la fréquentation des estrans de la presqu'île de Rhuys et par 2 le nombre de pêcheurs comptés sur le site de la falaise à Locmariaquer pour estimer la fréquentation des estrans de la façade entre Locmariaquer et Saint-Philibert. On pourrait donc estimer le nombre total de pêcheurs à pied dans le Golfe du Morbihan et sur sa frange littorale entre 2000 et 3000.

Enseignements du comptage :

L'année 2019 marque le comptage le plus bas jamais réalisé dans le Golfe du Morbihan depuis 2015, et ce malgré une météo très propice à la pêche à pied. Cette diminution de fréquentation par rapport à l'année dernière peut être due au fait que la pointe du Bil, site principal de pêche à pied autour du Golfe, a été fermée pour raison sanitaire de fin mai à fin juillet, induisant une potentielle méfiance chez les pêcheurs à pied concernant l'état sanitaire du site. Cela pourrait également être dû au fait que le comptage a eu lieu le vendredi précédent le week-end de chassé-croisé entre juillet et août.

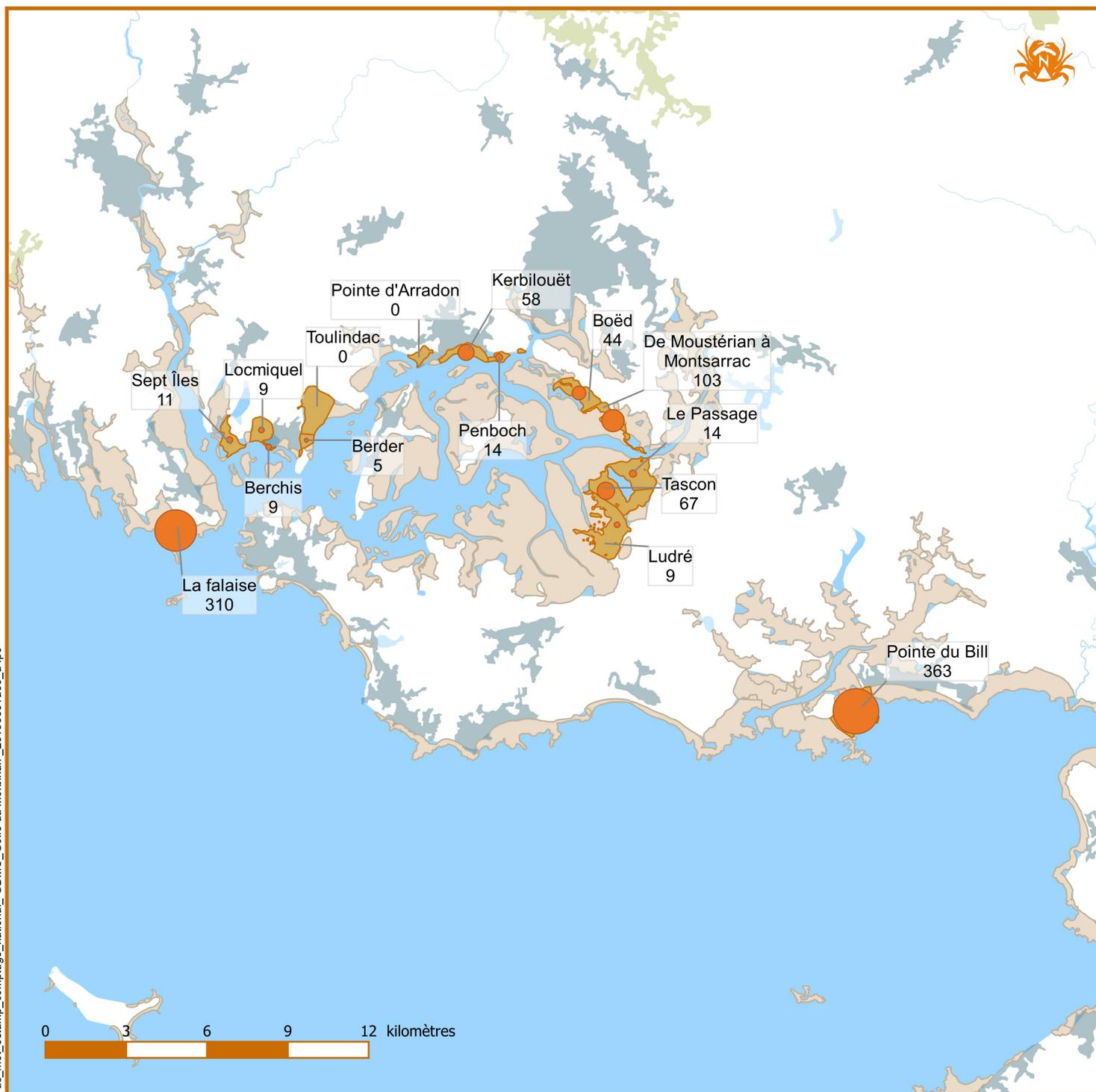
- 02 août 2019 : 1016 pêcheurs à pied
- 13 août 2018 : 1482 pêcheurs à pied
- 23 août 2017 : 1641 pêcheurs à pied

- 12 août 2017 : 2119 pêcheurs à pied
- 20 août 2016 : 1470 pêcheurs à pied
- 30 août 2015 : 1405 pêcheurs à pied



©D. Lédan - PNRGM

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Golfe du Morbihan

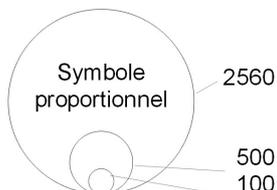


us_met_estamp_comptage_national_GDMO_Golfe du Morbihan_20190801a05_a4po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



■ Sites comptés

■ Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Golfe du Morbihan

- 15 sites comptés
- 1016 pêcheurs comptés
- 1 structure mobilisée
- 15 compteurs mobilisés
- Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
- Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93



LOIRE OCÉANE

Agir ensemble
naturellement

➤ Pays de Guérande :

Coordinateur local : CPIE Loire Océane

Territoire : Pays de Guérande

Conditions de marée :

Afin de couvrir un maximum de sites, le comptage national dans le pays de Guérande, coordonné par l'association CPIE Loire Océane, s'est déroulé sur les 2 grandes marées des **2 et 3 août 2019**.

Coefficient : 100 (02/08/19) et 104 (03/08/19)

Basse mer : 12h33 au Croisic 02/08

13h27 à Mesquer le 03/08

Conditions météorologiques :

Température : 22°C

Précipitations nulles

Nébulosité : nuages 0-25%

Vent : nul à faible



Mobilisation et résultats :

10 volontaires ont répondu à l'appel.

Le 2 août, **1 272 pêcheurs à pied** ont été comptés sur 6 sites des 7 du Pays de Guérande.

Le 3 août, **494 pêcheurs à pied** ont été comptés sur le dernier site du Pays de Guérande, le traict de Mesquer.

Dans ces **7 sites**, il est important de noter que 3 nouveaux sites ont pu être comptés lors de l'édition 2019.

Enseignements du comptage :

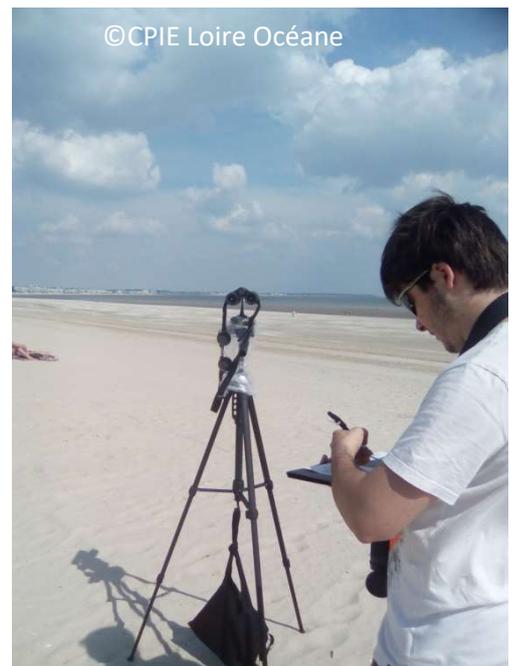
Dans le pays de Guérande, c'est le coefficient de marée qui domine les autres facteurs de fréquentation sur les sites. On observe majoritairement des familles et des pêcheurs habitués de la région.

Les deux sites privilégiés par les pêcheurs lors de ces grandes marées d'été 2019 ont été les traicts du Croisic et de Mesquer. C'est un changement par rapport à l'année dernière où la majorité des pêcheurs se trouvaient sur les plages de la Baule et du Pouliguen.

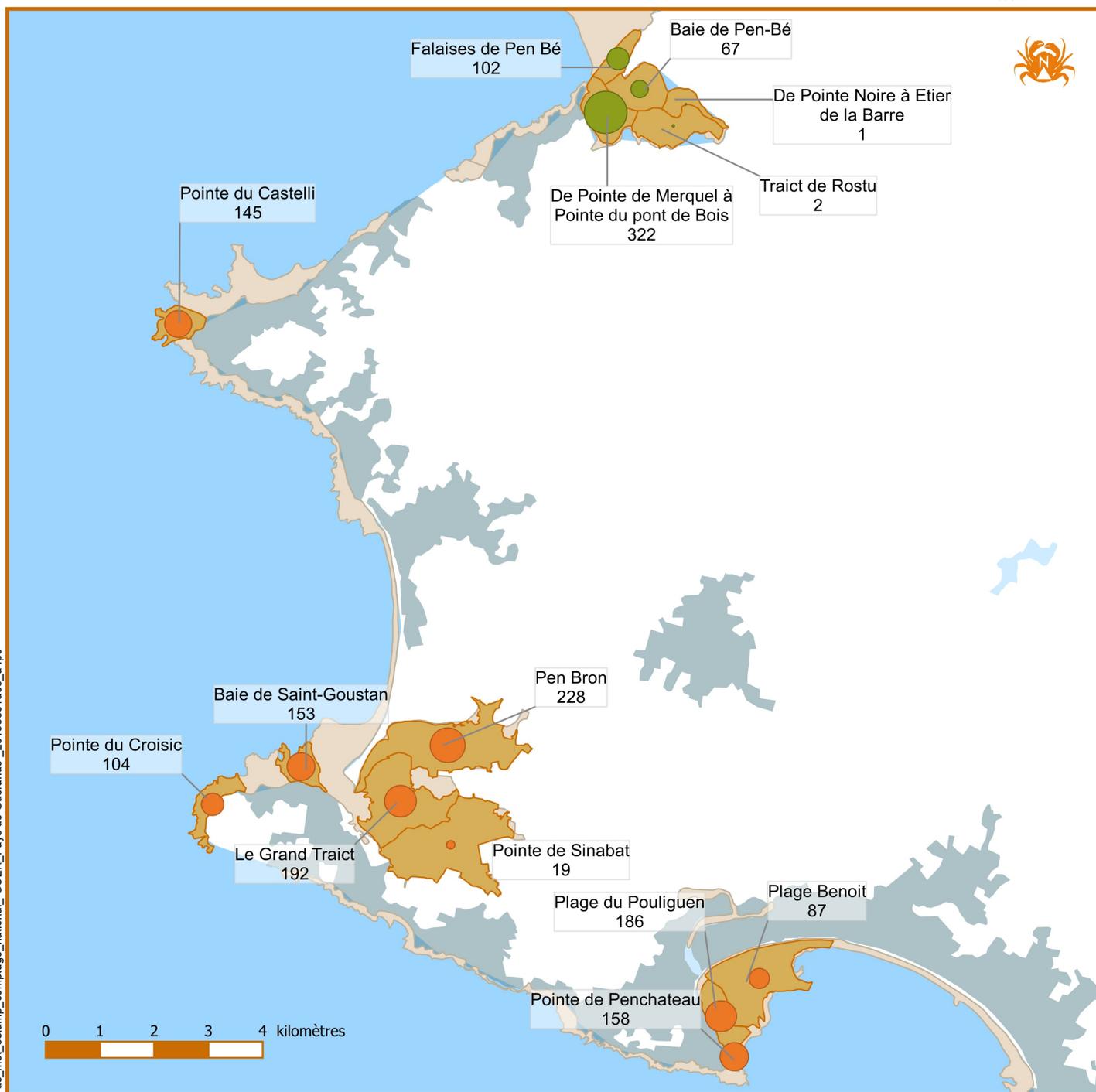
La plage de la Baule est une zone réglementée pour protection de la ressource sur la pêche de la coque. On observe toujours un certain nombre de personnes pêchant des coques malgré l'interdiction cependant le résultat de cette année est une amélioration significative. En effet l'année dernière, on comptait 857 personnes à la baule durant l'interdiction contre 87 cette année, soit presque 10 fois moins.

De plus, grâce à la mobilisation des bénévoles du secteur, le CPIE a pu ajouter trois nouveaux sites de comptage sur trois pointes rocheuses : la pointe de Penchâteau au Pouliguen, la pointe du Croisic et la pointe du Castelli à Piriac.

Les estrans rocheux sont des zones de choix pour la pêche des bivalves fixés ou encore des crabes. La côte sauvage bordant une grande partie du littoral guérandais, l'ajout de ces trois nouvelles zones de comptage permet une meilleure représentativité de la pêche à pied de loisir sur notre secteur.



Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Pays de Guérande

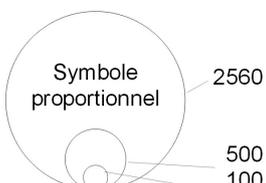


us_met_estamp_comptage_national_GUER_Pays de Guérande_20190801a05_a4po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Pays de Guérande

14 sites comptés
1766 pêcheurs comptés
1 structure mobilisée
10 compteurs mobilisés
CPIE Loire-Océane

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
- Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Plateau du Four



us_met_estamp_comptage_national_FOUR_Plateau du Four_20190801a05_a4po

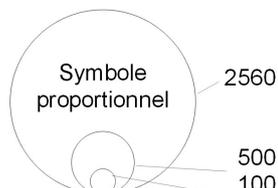
Comptage national des pêcheurs à pied_23 Aout 2019 : compte-rendu

4



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Plateau du Four

1 site compté
27 pêcheurs comptés
1 structure mobilisée
1 compteur mobilisé
COREPEM

Sources des données :
- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

➤ Baie de Bourgneuf côté Vendée :

Coordinateur local : Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf

Territoire ou périmètre suivi : Baie de Bourgneuf côté Vendée (de Bouin à Noirmoutier en l'île) + L'Epine.

Conditions de marée :

Le 1^{er} août 2019

Coefficient : 92 - Basse mer : 11h40

Conditions météorologiques : Nuageux

Précipitations : Pas de pluie

Nébulosité : dégagé à très nuageux selon les sites de comptage

Vent : faible



Mobilisation et résultats :

9 compteurs ont été mobilisés de 4 structures différentes : 1 agent de la communauté de communes de l'île de Noirmoutier, 1 agent de la communauté de communes Océan Marais de Monts, 3 agents du Syndicat Mixte de la baie de Bourgneuf ainsi que 4 bénévoles de l'Association de Pêcheurs Atlantique Vendée.

4 465 pêcheurs ont été comptés sur les **9 sites** de pêche principaux de la **baie de Bourgneuf côté Vendée**. 107 pêcheurs ont également été comptés sur le **site de pêche du Devin**, sur la **côte ouest de l'île de Noirmoutier**.

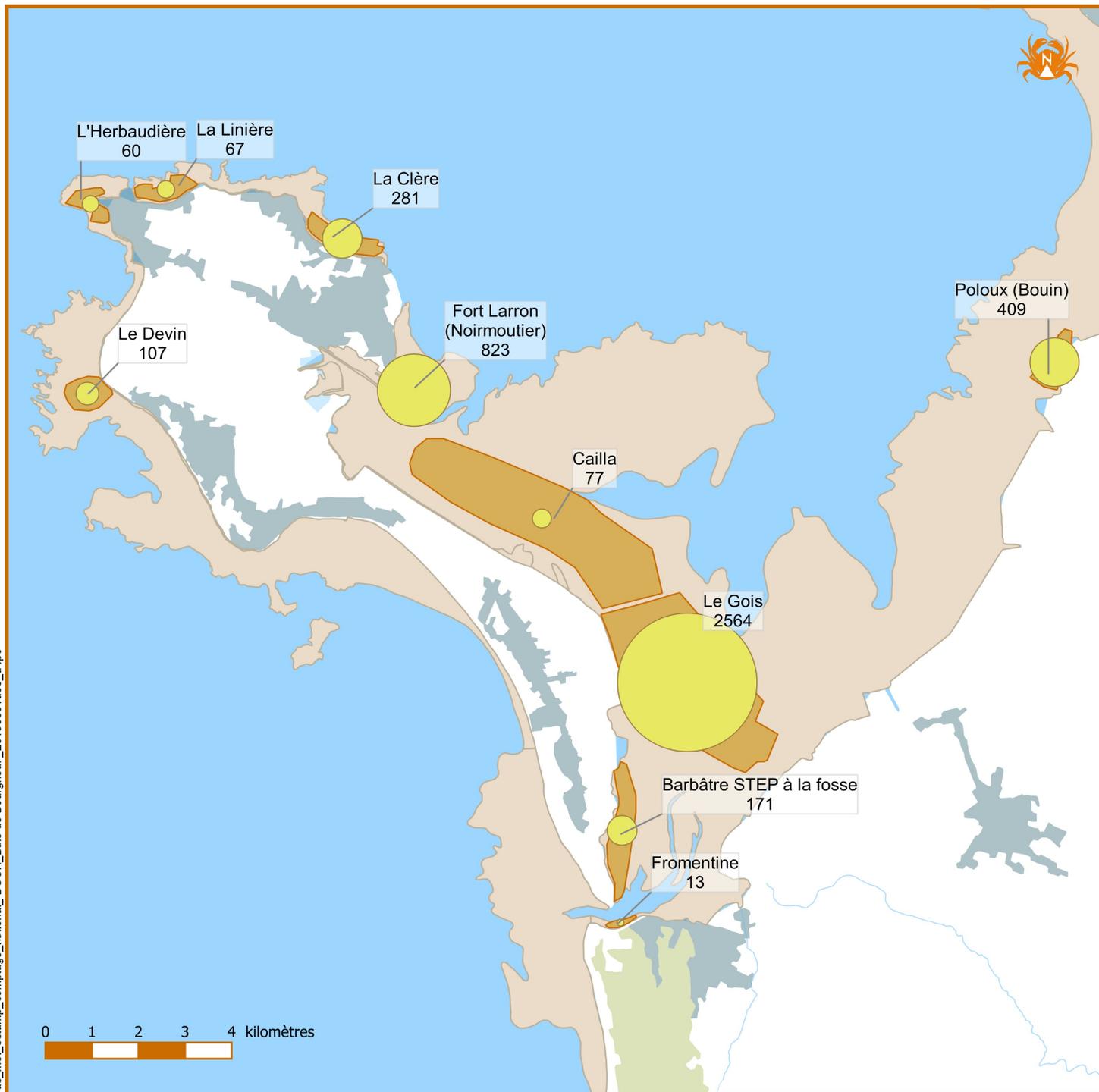
Enseignements du comptage :

Les deux sites les plus fréquentés restent le Gois et le site de Fort Larron alors que ce dernier est interdit à la pêche à pied pour raison sanitaire.

4572 pêcheurs à pied ont été comptés au total sur ces 10 sites en 2019 contre 4701 en 2018 et 4933 en 2017. La fréquentation est donc stable.



Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Baie de Bourgneuf



us_met_estamp_comptage_national_BOUR_Baie de Bourgneuf_20190801a05_a4po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



■ Sites comptés

■ Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Baie de Bourgneuf côté Vendée

10 sites comptés
4572 pêcheurs comptés
4 structures mobilisées
9 compteurs mobilisés
Syndicat Mixte Baie de Bourgneuf

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
- Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

➤ Territoire estuaire de la Gironde et mer des Pertuis :

Coordinateur local : CPIE Marennes-Oléron

Territoire : Périmètre du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Conditions de marée :

Le comptage national sur le périmètre du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis a été coordonné par le CPIE Marennes-Oléron avec l'appui de différentes structures relais déjà impliquées dans les précédents comptages collectifs : le Groupe Associatif Estuaire, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, l'association « Pêche, Carrelets, Moulinets », l'association des Pêcheurs à pied de l'Île de Ré, le CPIE Médoc, l'E.C.O.L.E de la Mer, l'Ecomusée de Port des Barques, la Réserve Naturelle de Lilleau des Niges, la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de l'Aiguillon, le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et la mer des Pertuis (AFB), la Réserve Naturelle Nationale de la Casse de la Belle Henriette, le SMMIDDEST, l'association ENVIRONAT, la Communauté de communes de l'Île de Ré, le Cercle Nautique de l'Île d'Aix, l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (85).

Le comptage s'est déroulé le **02 août 2019** sur l'ensemble du périmètre, qui s'étend de l'embouchure du Payré (Vendée), à la pointe de la Négade au sud (Gironde) et comprend l'ensemble du littoral de la Charente-Maritime.

Coefficient : 103

Basse mer : 12h24

Conditions météorologiques :

Température : 26°C

Précipitations nulles

Nébulosité : nuages 0-25%

Vent : nul à faible



Mobilisation et résultats :

73 volontaires ont répondu à l'appel.

Sur l'ensemble du périmètre du parc naturel marin « estuaire de la Gironde et mer des Pertuis », **7 942 pêcheurs à pied** ont été comptés sur les **131 sites** suivis. Les cartes présentées par la suite permettent de prendre connaissance de la distribution des pêcheurs à pied comptabilisés, sur les différents départements.





➤ Sud Vendée

Coordinateur local : Groupe Associatif Estuaire

Territoire : sous territoire du Sud Vendée

Conditions de marée :

Afin de couvrir un maximum de sites, le comptage national sur le périmètre Sud Vendée, coordonné par le Groupe Associatif Estuaire s'est déroulé le **vendredi 2 août 2019**.

Coefficient : 103

Basse mer : 12h18 (Les Sables d'Olonne)

Conditions météorologiques :

Température moyenne : 23°C

Précipitations : nulles

Nébulosité : nuages 0-25%

Force du vent moyenne (Echelle de Beaufort) : 2 (légère brise)

Etat de la mer : Belle et calme



Mobilisation et résultats :

Notre territoire est assez étendu (de Port Bourgenay à la Pointe de l'Aiguillon)

17 volontaires ont participé au comptage. 9 personnes des 3 structures partenaires (RNN de la Belle Henriette, RNN de la Baie de l'Aiguillon et l'APELT), 3 bénévoles du GAE, 5 personnes du GAE (3 Service civique et 2 stagiaires)

Le 02 août, **2541 pêcheurs à pied** ont été comptés sur le territoire Sud Vendée.

Enseignements du comptage :

La fréquentation est restée à peu près identique sur le territoire avec des sites plus fréquentés que les autres (Plage de Ragounite, Pointe du Groin du cou, Les Rouillères, La Belle Henriette). Nous observons une absence de fréquentation depuis 2 ans sur la plage des Conches, plage fréquentée principalement par les baigneurs (0 pêcheurs en 2018 et 2019).

Les volontaires n'ont pas remonté de remarques ou de problèmes en particuliers concernant tous les sites.



Données antérieures :

- 2213 pêcheurs à pied le 12 août 2018 (coef : 106) : conditions de marées proches.

➤ Agglomération de La Rochelle



Coordinateur local : E.C.O.L.E de la mer

Territoire : sous territoire local de La Rochelle Agglomération

Conditions de marée :

Coefficient : 103
Basse mer : 12h24

Conditions météorologiques :

Température : 26°C
Précipitations nulles
Nébulosité : nuages 0-25%
Vent : nul à faible



Mobilisation et résultats :

Comptage réalisé : le **2 août 2019**

Localisation : **20 sites** de l'agglomération de La Rochelle : de la commune de Marsilly au Nord à Châtelailon-Les Boucholeurs au Sud.

Horaires : de 11h30 à 12h30

Compteurs : **8 personnes** mobilisées dont 5 bénévoles, 2 salariés et 1 volontaire en service civique.

Résultats : **531 pêcheurs à pied** ont été comptés sur 20 sites de l'agglomération de La Rochelle

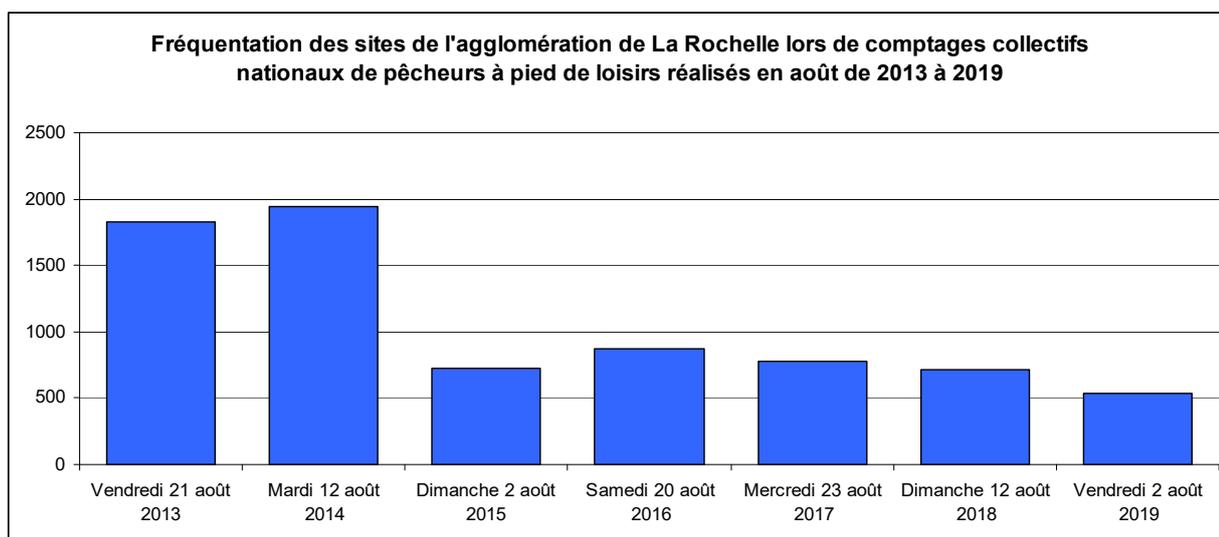
Enseignements du comptage et influence de la fréquentation :

La fréquentation semble relativement faible sur la zone, étant donné les bonnes conditions de marées, de météo et la période de vacances. En effet, un comparatif avec les comptages collectifs nationaux des années précédentes suggère une baisse de la fréquentation des sites de pêche à pied de loisirs de l'agglomération rochelaise (tableau et graphique ci-dessous).

Comptages collectifs nationaux réalisés en août sur le secteur de l'agglomération de La Rochelle

Date de comptage	Nombre de sites comptés*	Fréquentation	Remarques
Vendredi 2 août 2019	20	531	
Dimanche 12 août 2018	17	717	Sites de la commune de Marsilly non couverts
Mercredi 23 août 2017	18	778	Sites de la commune de Marsilly non couverts
Samedi 20 août 2016	21	876	
Dimanche 2 août 2015	21	723	
Mardi 12 août 2014	24	1946	
Vendredi 21 août 2013	20	1831	

**Du fait des travaux d'agrandissement des ports de plaisance et de commerce de La Rochelle, 2 sites de pêche sont désormais inaccessibles aux pêcheurs à pied : La Repentie, Bout Blanc.*



Cette baisse de la fréquentation pourrait éventuellement être liée au profil type du pêcheur à pied de loisirs sur ce territoire à savoir des pêcheurs locaux, habitués, fréquentant des sites proches (Cf. rapport final LIFE pêche à pied 2013-2016). De ce fait, une marée de fort coefficient, en semaine et période de vacances pourrait ne pas être favorable à la présence de ce profil de pêcheurs.



➤ Ile de Ré

Coordinateur local : Communauté de communes de l'Île de Ré

Territoire : sous territoire de l'Île de Ré

Conditions de marée :

Afin de couvrir un maximum de sites, le comptage national sur l'Île de Ré, coordonné par le CPIE Marennes-Oléron, s'est déroulé sur la grande marée du **02 août 2019** avec l'appui de plusieurs partenaires.

Coefficient : 103

Basse mer : 12h24 au port de la Pallice (La Rochelle)

Conditions météorologiques :

Température : 23°C

Précipitations nulles

Nébulosité : nuages 0-25%

Vent : nul à faible



Mobilisation et résultats :

2 sites ont été couverts par les Ecogardes de l'Île de Ré, 6 sites par la RNN de Lilleau des Niges, 3 sites par Georges LE CORRE et 1 site par une bénévole du réseau (Eva Jimenez).

Le 2 août, **909 pêcheurs à pied** ont été comptés sur **12 sites de pêche de l'Île de Ré**.

Enseignements du comptage :

Sur l'Île de Ré, la fréquentation des sites de pêche est relativement régulière sur la saison estivale. Les importants coefficients accentuent un peu cette présence avec des personnes qui viennent à la journée à ces dates-là. La météo semble également être un des facteurs qui influence le plus la fréquentation.

De façon générale, la fréquentation sur les sites suivis depuis plusieurs années semble être en diminution. Le site des Chauveau qui est pourtant un des sites les plus fréquentés du territoire à chaque grande marée semble voir sa fréquentation nettement diminuer d'année en année. Cette tendance sera à confirmer ou non dans les années à venir.



Si l'on compare aux autres comptages effectués lors des précédentes grandes marées d'août :

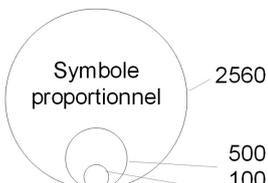
- **501 pêcheurs à pied le dimanche 12 août 2018** (coef.106)
- **303 pêcheurs à pied le vendredi 2 août 2019** (coef.103) : conditions de marée et de météo identiques à 2018.

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Littoral vendéen et Ile de Ré



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis

131 sites comptés
7942 pêcheurs comptés
17 structures mobilisées
73 compteurs mobilisés
Groupe Associatif Estuaire - Cdc Ile de Ré - ECOLE de la Mer

Sources des données :
- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées : RGF 1993 Lambert 93



➤ Ile d'Aix

Coordinateur local : Centre nautique de l'Île d'Aix

Territoire : sous territoire de l'Île d'Aix

Conditions de marée :

Le comptage s'est déroulé le **02 août 2019**

Coefficient : 103

Basse mer : 12h24

Conditions météorologiques :

Température : 26°C

Précipitations nulles

Nébulosité : nuages 0-25%

Vent : nul à faible



Mobilisation et résultats :

Sur le territoire de l'Île d'Aix, **197 pêcheurs** à pied ont été comptés sur les **5 sites** qui ont été suivis par **1 personne**.

➤ Pointe de Fouras

Coordinateur local : Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Territoire : pointe de Fouras (Communauté d'Agglomération Rochefort Océan)

Conditions de marée :

Le comptage s'est déroulé le **02 août 2019**

Coefficient : 103

Basse mer : 12h24

Conditions météorologiques :

Température : 26°C

Précipitations nulles

Nébulosité : nuages 0-25%

Vent : nul à faible



Mobilisation et résultats :

Sur le périmètre de la pointe de Fouras, **143 pêcheurs** à pied ont été comptés sur les **7 sites** qui ont été suivis par **1 personne**.



Estuaire de la Gironde
Mer des Pertuis



➤ Port des Barques – Ile Madame

Coordinateur local : Ecomusée de Port des Barques

Territoire : sous territoire de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan

Conditions de marée :

Coefficient : 103
Basse mer : 12H24

Conditions météorologiques :

Température : 25°C
Précipitations nulles
Couverture nuageuse : 0 à 25%
Vent : vent faible N-O



Mobilisation et résultats :

2 volontaires ont effectué le comptage
Le **2 août 2019**, **125 pêcheurs à pied** ont été comptabilisés sur les **3 zones**.

Enseignements du comptage :

- 7 personnes présentes sur la zone de pêche du Verger qui est interdite
- Près de 10 personnes au milieu des parcs ostréicoles sur les Palles
- Espèces pêchées : huîtres, crevettes, bigorneaux, patelles.
- Surtout des familles avec des enfants (découverte) et des vacanciers attirés par l'effet « grandes marées ». Des personnes en demande d'informations concernant la réglementation et la sécurité (question sur la passe aux filles, quand faut-il repartir ?).
- Gros problème de stationnement et de circulation lors des grandes marées sur l'Île Madame (parking plein et stationnement sur les accotements...).

Pour comparaison lors de la marée du siècle, 800 personnes étaient présentes sur le site des Palles

➤ Bassin Marennes-Oléron et Pays Ronçois

Coordinateur local : CPIE Marennes-Oléron

Territoire : sous territoire du bassin de Marennes et de l'Île d'Oléron / Pays Ronçois

Conditions de marée :

À l'Île d'Oléron, sur les estrans de Marennes/Bourcefranc-Le-Chapus et du Pays Ronçois, le comptage s'est déroulé sur les grandes marées du **02 et 03 Août 2019**, entre 11h30-12h30 (02 Août) et 12h-13h (03 Août) selon les différents sites.

Coefficients : 103 et 104

Basse mer : 12h24 et 13h11 (La Rochelle-Pallice)

Conditions météorologiques très favorables :

Température : 25°C

Précipitations nulles

Nébulosité : nuages 0-25%

Vent : petite brise entre 12 et 19km/h d'ouest-nord-ouest



Mobilisation et résultats :

25 volontaires ont répondu à l'appel : salariés du CPIE ; adhérents du CPIE ; 1 membre de l'association « Pêche Carrelets & Moulinets » ; 1 agent du Service Espaces Naturels de la Communauté de communes de l'Île d'Oléron. Sur l'ensemble du territoire Marennes-Oléron et le littoral ronçois le **02 Août, 3217 pêcheurs à pied** ont été comptabilisés sur **44 sites** des 50 référencés. Le **03 Août, 2365** pêcheurs ont été dénombrés sur **28 sites**.

Enseignements du comptage :

Une fois de plus, de nombreux profils de pêcheurs se sont côtoyés au cours des grandes marées. Sur tous les estrans, groupes d'estivants (adultes et enfants), pêcheurs débutants et pêcheurs aguerris ont été observés simultanément. L'observation d'équipements très variés a permis cette distinction. La période de vacances scolaires couplée à une météo favorable et de forts coefficients de marée (103 et 104) expliquent cette importante fréquentation. La journée qui semblait la plus propice au comptage était celle du vendredi 02 août malgré un coefficient très légèrement inférieur à la marée du lendemain (104). En effet, un important chassé-croisé s'opère le samedi à cette période de l'année, du fait des départs et arrivées dans les locations. Cela mobilise une partie des usagers et « freine les ardeurs » de certains, craignant les embouteillages. Le double comptage n'a pas permis de vérifier ce phénomène sur l'ensemble des sites. Au contraire, certains ont été davantage fréquentés le samedi (Boyardville et la Balise notamment). Une partie des pêcheurs habitués a également tendance à pêcher au cours des marées qui précèdent les plus forts coefficients, évitant ainsi la foule que cela peut occasionner.

Enfin, le manque de disponibilité de plusieurs compteurs le samedi a rendu la comparaison difficile.

La fréquentation observée le 02 Août est nettement inférieure en comparaison des autres comptages effectués lors des précédentes grandes marées d'Août :

- 4570 pêcheurs à pied le 12 Août 2018 (coef. 106) : conditions météorologiques similaires avec un coefficient légèrement supérieur.
- 3865 pêcheurs à pied le 23 Août 2017 (coef. 101) ; et 4059 pêcheurs à pied le 20 Août 2016 (coef. 102) :

fréquentation légèrement inférieure avec des conditions météorologiques similaires mais des coefficients légèrement inférieurs.

- 4228 pêcheurs à pied le 30 Août 2015 (coef. 107) ; et 7611 pêcheurs à pied le 22 Août 2013 (coef. 108) : conditions météorologiques et coefficients similaires. Le record de fréquentation a été relevé au cours d'un comptage à l'échelle du Parc Naturel Marin « Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis », le 12 Août 2014 (coef. 113). Ce jour-là, 8718 pêcheurs à pied ont été dénombrés sur le bassin Marennes-Oléron.

Si ces données tendent à confirmer que le coefficient de marée est généralement le premier facteur d'affluence sur les estrans, la baisse de fréquentation observée lors de cette maline pose question. L'intérêt public pour ce loisir diminue-t-il ? La comparaison avec d'autres territoires ainsi que les prochains comptages, à l'échelle locale comme nationale, permettront d'étudier cette hypothèse.

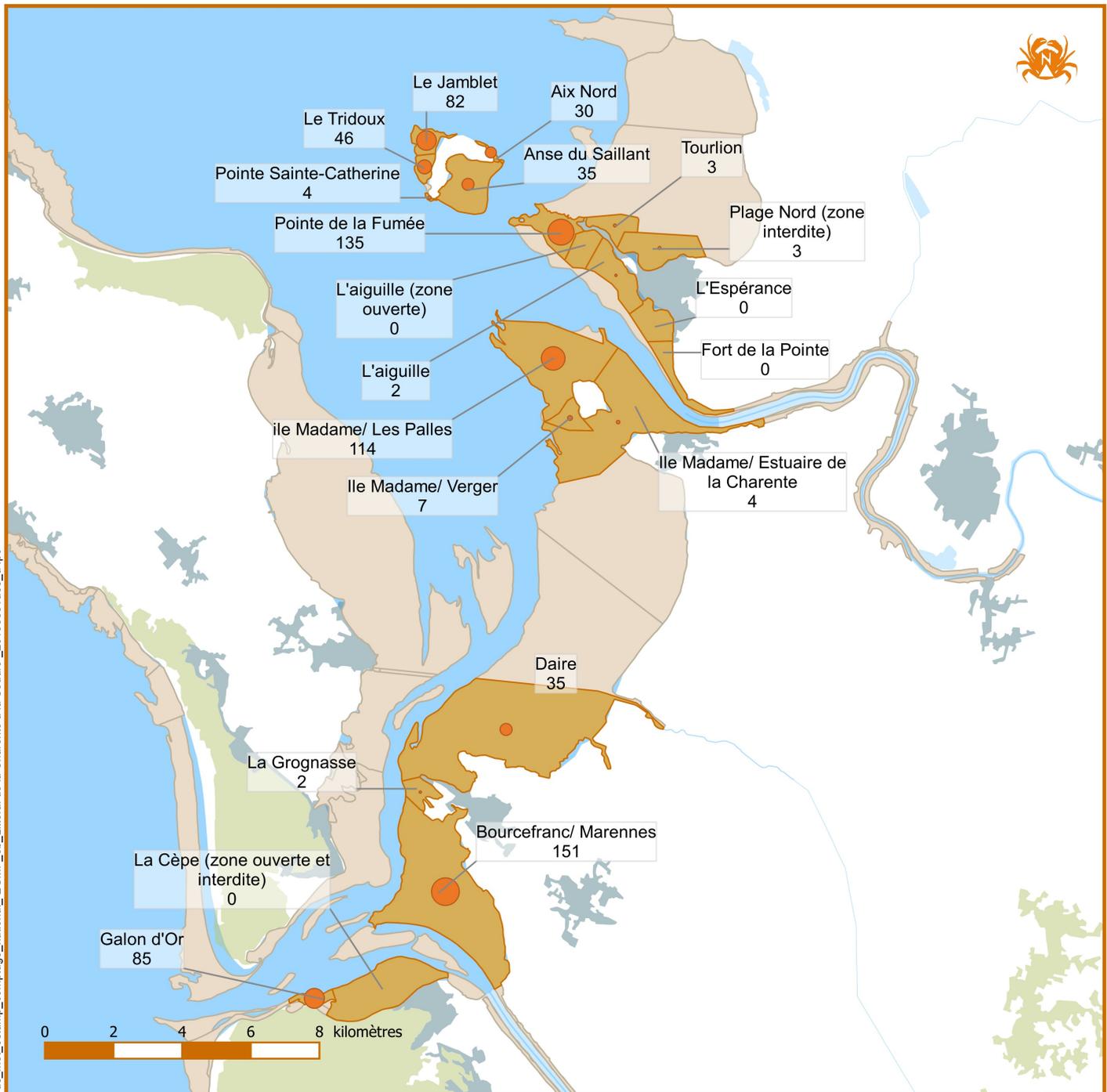
La répartition est assez proche des années précédentes avec une majorité de pêcheurs sur estrans rocheux et une proportion plus importante de pêcheurs sur estrans sableux que sur estrans vaseux. Quelques faits étonnants marquent ce comptage : le site de Marennes-Bourcefranc poursuit une diminution de sa fréquentation lors de ces grandes marées (532 pêcheurs en 2017, 182 en 2018 et 151 en 2019); le site de Boyardville était presque deux fois moins fréquenté que l'année dernière (631 pêcheurs en 2018 contre 373 en 2019) ; le nombre de pêcheurs présents sur des zones interdites (concessions marines, gisements fermés pour raison sanitaire, Réserve Naturelle Moëze-Oléron) est relativement important, comme sur les bancs de sable du sud-ouest d'Oléron et au Galon d'Or. En effet, 143 pêcheurs (soit près de 5%) ont été dénombrés sur des zones interdites le 02 Août. Malheureusement, les sites en question n'ont pas pu être comptés le lendemain. Néanmoins, cette donnée révèle une nouvelle fois la nécessité d'améliorer la visibilité des panneaux d'interdiction (temporaires ou permanents), ainsi que la communication sur les aspects sanitaires. En effet, une meilleure compréhension des usagers sur les sources de pollution et les risques encourus pourrait réduire la présence des pêcheurs sur les sites pollués. La poursuite des actions de sensibilisation doit également se maintenir dans ce sens.



*Pêcheurs de tellines sur le gisement fermé de Saint-Trojan-les-Bains (La Giraudière-Grande Plage)
& Pêcheurs de palourdes sur les vases de Manson (Saint-Trojan-les-Bains).*

Crédits : CPIE Marennes-Oléron

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Littoral de la Charente à la Seudre

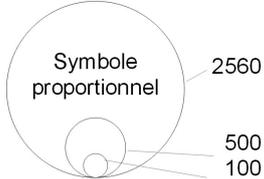


us_met_estamp_comptage_national_EGMP_3b_Littoral de la Charente à la Seudre_20190801a05_a4po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis

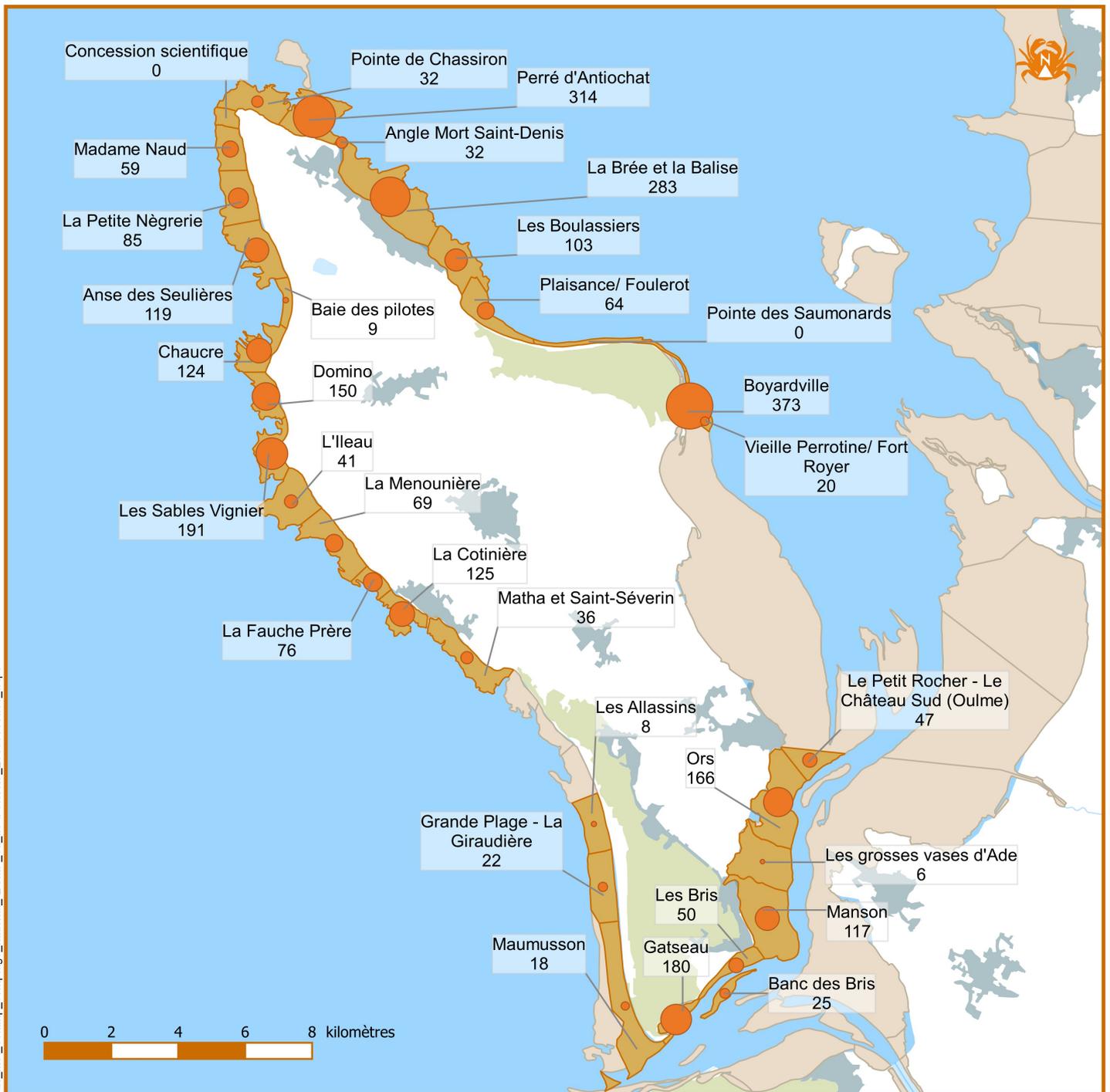
- 131 sites comptés
- 7942 pêcheurs comptés
- 17 structures mobilisées
- 73 compteurs mobilisés
- Cercle nautique Ile d'Aix - Ecomusée de Port des Barques
- CPIE Marennes-Oléon

Sources des données :
 - Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
 - Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
 - Habillage : Route500 (IGN, 2017)
 Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93



Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Ile d'Oléron

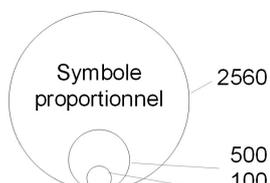


us_met_estamp_comptage_national_EGMP_3a_ile_dOléron_20190801a05_s4po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis

131 sites comptés
7942 pêcheurs comptés
17 structures mobilisées
73 compteurs mobilisés
CPIE Marennes-Oléron

Sources des données :
- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

➤ Rive droite de l'estuaire de la Gironde

Coordinateur local : Environat

Territoire : Nord de l'Estuaire de la Gironde, de Meshers à Saint Georges de Didonne

Conditions de marée :

Pour ces grandes marées à cheval sur un week-end de transition estivale, lodde, qui coordonne le comptage à l'échelle régionale, souhaitait un double comptage afin de pouvoir compter à la fois pour le plus gros coefficient de marée (le samedi 3 août), mais également un jour avant un week-end de départ-arrivée peu propice au loisir (vendredi 2 août). Nous avons pu réaliser ce double comptage sur l'ensemble de notre sous-territoire, de Meshers à Royan.

Conditions météorologiques agréables :

Température : 24-27 °C (un peu plus chaud le samedi)
Précipitations nulles
Nébulosité : nuages 0 %
Vent : nul à faible



Mobilisation et résultats :

Un binôme sur les 2 jours, afin de compter rapidement à chaque arrêt (comptage jumelles + longue vue si nécessaire)

Le 2 août, **69 pêcheurs à pied** ont été comptés

Le 3 août, **67 pêcheurs à pied** ont été comptés

Enseignements du comptage :

Peu de différences entre les 2 jours, le nombre de pêcheurs restant faibles sur notre secteur.

Cette faiblesse s'explique certainement par une interdiction quasi-totale de la pêche à pied sur l'ensemble du territoire Royan Atlantique, seul la pêche des crustacés étant possible. Ce qui résume l'activité de pêche à pied à la crevette (grise ou rose), les espèces de crabes intéressantes étant absentes du secteur.

On remarque également que les pêcheurs présents sont avant tout un public non habitué, avec des équipements de pêche simples et une tenue souvent non adaptée (en priorité au niveau de la protection des pieds sur des rochers à forte présence d'huitres). Des pêcheurs qui pratiquent une pêche de découverte dans les rochers.

Les pêcheurs plus initiés ciblent les crevettes à l'aide de balances dans les rochers et de haveneaux sur les zones sableuses.

On remarque également une activité de pêche des huitres non négligeable, plutôt par des personnes initiées (gants, outils adaptés, paniers à huitres, etc.), cette pêche n'est pas très importante, mais sur de faibles effectifs de pêche, elle représente tout de même un minimum de 10 % des pêcheurs alors qu'elle est interdite dans le secteur pour des raisons sanitaires permanentes (cadmium).



Coordinateur local : Communauté Agglomération Royan Atlantique

Territoire : **Sous –territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique**

Conditions de marée :

Comptage national sur le territoire de l'Agglomération Royan Atlantique, coordonné par l'association CPIE Marennnes Oléron, s'est déroulé sur le **2 août 2019**.

Coefficient : 103
Basse mer : 12h46

Conditions météorologiques agréables :

Température : 24°C
Précipitations nulles
Nébulosité : 0 - 25%
Vent : nul à faible



Enseignements du comptage :

- Comptage réalisé pendant la période et heures de surveillance des zones de baignade
- Total de 95 pêcheurs de la plage de Pontailac à la plage Bonne Anse
- De nombreux sites où il n'y avait pas de pêcheurs à pied (plages fortement fréquentées avec des zones de baignades surveillées / peu d'espèces à pêcher) : conche Nauzan, plage de la Palmyre, Grande Côte.
- A l'inverse, part importante de pêcheurs à pied sur des petites plages (exemple : 15 pêcheurs de crevettes sur la conche de St Sordelin).
- Site du Platin : nombreux pêcheurs d'huîtres malgré l'interdiction de pêche à cause du cadmium. 49 pêcheurs au total sur ce site dont 20 à la recherche d'huîtres.
- "seulement" 6 pêcheurs dans Bonne Anse.
- On distingue deux types de pêcheurs : familial / découverte avec 1 épuisette pour 5 personnes VS expérimenté (seul ou à deux) avec du matériel adapté (balances ou outils pour détacher les huîtres).

➤ **Pointe Médoc**

Coordinateur local : CPIE Médoc

Territoire : sous territoire du Médoc de la Pointe de Grave à Hippodrome

Conditions de marée :

Le comptage s'est déroulé le **2 Août 2019** sur l'ensemble du périmètre, qui s'étend de l'embouchure du Payré (Vendée), à la pointe de la Négade au sud (Gironde) et comprend l'ensemble du littoral de la Charente-Maritime.

Coefficient : 103

Basse mer : 12h46 (Pointe de Grave)

Conditions météorologiques très agréables :

Température : 25°C

Précipitations : nulles

Nébulosité : nuages 0-25%

Vent : petite brise



Mobilisation et résultats :

3 personnes ont procédé au comptage.

Sur la zone Médoc, **101 pêcheurs** à pied ont été comptés sur **7 sites**.

Enseignements du comptage :

De manière générale, le nombre de pêcheurs sur la plupart des sites est en forte baisse par rapport à 2018 (-78 personnes), malgré une météo favorable. Seul le site des Arros connaît une hausse significative.

La fréquentation observée ce 2 Août, se situe dans la moyenne des fréquentations enregistrées les années précédentes (moy = 104) :

- 179 pêcheurs à pied le dimanche 12 août 2018 (coef.109)
- 72 pêcheurs à pied le mercredi 23 août 2017 (coef.101)
- 53 pêcheurs à pied le samedi 20 août 2016 (coef.103)
- 114 pêcheurs à pied le dimanche 30 août 2015 (coef.107)



➤ Cordouan

Coordinateur local : SMIDDEST

Territoire : plateau rocheux du phare de Cordouan

Conditions de marée :

Le comptage s'est déroulé le **02 août 2019**

Coefficient : 103
Basse mer : 12h24

Conditions météorologiques agréables :

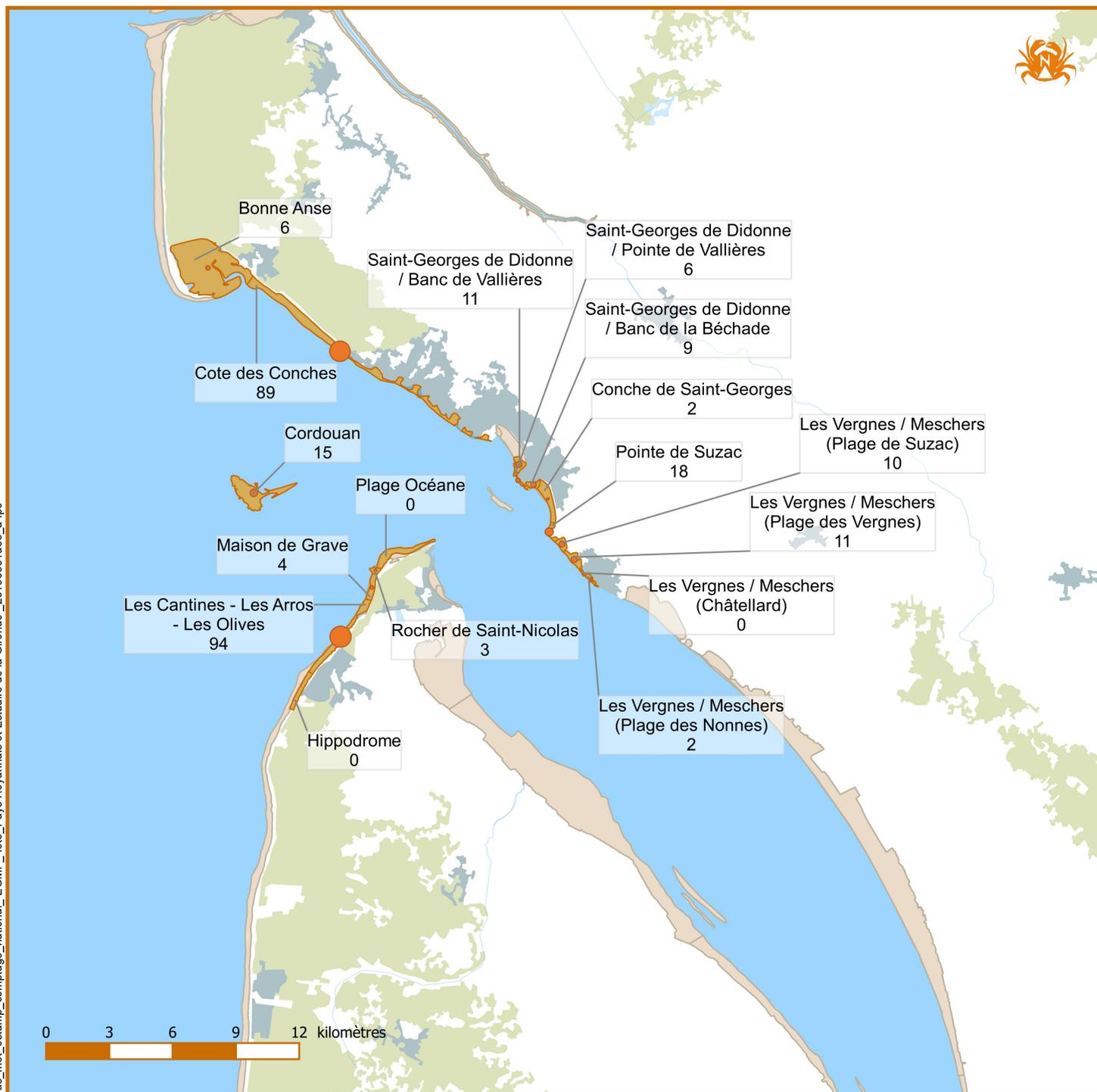
Température : 26°C
Précipitations nulles
Nébulosité : nuages 0-25%
Vent : nul à faible



Mobilisation et résultats :

Sur l'estran du phare de Cordouan, **15 pêcheurs à pied** ont été comptés sur le seul site et ce, par **1 personne**.

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Pays Royannais et Estuaire de la Gironde



us_met_estamp_comptage_national_EGMP_4et5_Pays Royannais et Estuaire de la Gironde_20190801a05_a4po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis

131 sites comptés
7942 pêcheurs comptés
17 structures mobilisées
73 compteurs mobilisés
CPIE Médoc - Environnat - CARA - SMIDDEST

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
- Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

➤ Bassin d'Arcachon

Coordinateur local : Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon

Territoire : Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon

Conditions de marée :

Le comptage s'est déroulé lors de la grande marée du **jeudi 01 aout 2019**.

Coefficient : 96

Basse mer : 12h35 à la Jetée d'Eyrac

Conditions météorologiques :

Les conditions météorologiques ont beaucoup fluctué lors de cette matinée de comptage. Ainsi, si le comptage a été réalisé sous un ciel plutôt découvert et une température agréable, de très fortes précipitations ont eu lieu de l'aube jusqu'à 30 minutes avant le début du comptage. La nébulosité a d'ailleurs fortement évolué entre le début (25-75%) et la fin du comptage (0-25%).

Température comptage : 20°C

Précipitations comptage : Nulles

Nébulosité comptage : nuages 0 - 25 %

Vent comptage : nul à faible



Mobilisation et résultats :

Cette année, **15 sites** du PNM du Bassin d'Arcachon, mobilisant **7 bénévoles et 5 agents du PNM**.

Au total, **97 pêcheurs ont été dénombrés**, dont 36 enfants (37%).

Enseignements du comptage :

Le nombre de pêcheurs recensés en 2019 est particulièrement faible par rapport aux autres années. Si le comptage s'est déroulé dans des conditions météorologiques proches de l'idéal (vents et précipitations nulles, faible couverture nuageuse, température moyenne), les fortes précipitations du début de matinée ont dissuadé les pêcheurs débutants ou plus aguerris de venir sur l'estran.

De nombreux sites ont ainsi présenté une absence exceptionnelle de pêcheurs durant le comptage. Ce résultat souligne l'importance des conditions météo comme facteur de la fréquentation des sites sur le Bassin d'Arcachon.

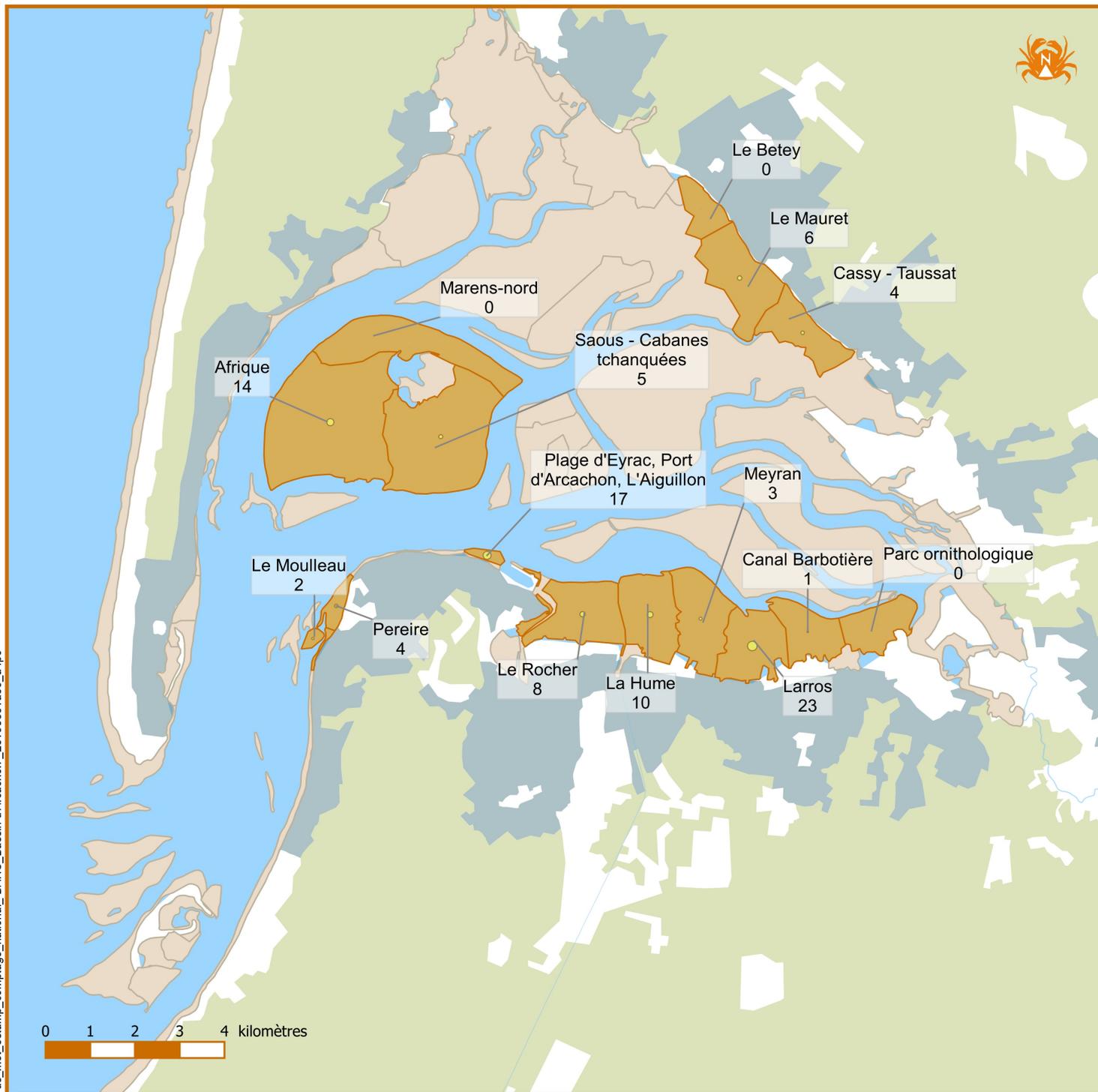
Les précédents comptages réalisés sur le Bassin d'Arcachon avaient permis de dénombrer :

- 509 et 511 pêcheurs en 2015 et 2018, respectivement sur 13 et 11 sites, lors de conditions météorologiques très favorables ;
- 263 et 279 pêcheurs en 2016 et 2017, respectivement sur 13 et 14 sites, avec des conditions météorologiques présentant une couverture nuageuse plus importante.



© K. Leleu_ PNMBA-AFB

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Bassin d'Arcachon

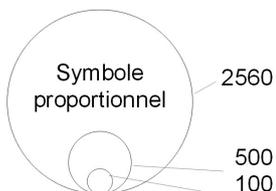


us_mnet_estamp_comptage_national_BARC_Bassin d'Arcachon_20190801a05_a4po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Bassin d'Arcachon

15 sites comptés
97 pêcheurs comptés
1 structure mobilisée
12 compteurs mobilisés
PNMBA

Sources des données :

- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
- Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93



➤ Côte Basque :

Coordinateur local : CPIE Littoral Basque

Territoire : Côte basque du Phare de Biarritz au Domaine d'Abbadia, Hendaye

Conditions de marée :

Le comptage national sur ce territoire a été coordonné par le CPIE Littoral basque et ses bénévoles.

Le comptage s'est déroulé le **3 Août 2019** sur la plupart des sites comptés pendant et depuis le projet Life+ PàPL.

Coefficient : 104

Basse mer : 12h51 (Sokoa)

Conditions météorologiques très agréables :

Température : entre 20°C et 25°C

Précipitations : pas de précipitations

Nébulosité : nuages < 25 %, presque pas du tout nuageux

Vent : léger et variable (très petites vagues déferlantes par endroits, mer huileuse par ailleurs)



Mobilisation et résultats :

5 volontaires ont répondu à l'appel (les personnes prévues pour compter Haiçabia et Grauzilio se sont retirées au dernier moment).

Sur les 9 sites suivis, **243 personnes ont été comptées sur l'estran**, avec un écart entre 3 (Juantxo) à 81 (Basta).

Enseignements du comptage :

Comme pour les années antérieures, il y a une forte présence du grand public et d'usages de loisirs sur la côte basque à cette époque : Les Flots Bleus, Le Basta et les Deux Jumeaux montrent encore une fois cette influence. Le grand public peut aussi être pêcheur, ce qui explique la proportion « pêcheur » par rapport au total sur tous ces sites. La fréquentation et le piétinement associé représente l'impact environnementale le plus fort sur ces zones rocheuses en été.

Ce qui est intéressant à observer dans ce comptage est la présence de pêcheurs sur les sites plus isolés de Juantxo et Sokoa, des sites qui n'attirent pas le grand public habituellement (à la différence du nord et l'ouest de la France nous mesurons les différences en unités et non pas en centaines !)

Nous avons postulé depuis 2016 l'influence du facteur météo et le comptage de 2019 semblerait appuyer cette hypothèse pour la présence des pêcheurs. Par contre le comptage se déroulait un peu plus tôt dans la saison ce qui pourrait aussi contribuer (plus de touristes). Encore une fois on préfère rester prudent sur ce point !

Année	Jour	Température	Total
2015	Dimanche	29°	342
2016	Samedi	20°	61
2017	Mercredi	24°	233
2018	Lundi	21°	125
2019	Samedi	20° à 25°	243

Résultats du comptage national des pêcheurs à pied de loisir du 01 au 05 août 2019 - Côte basque

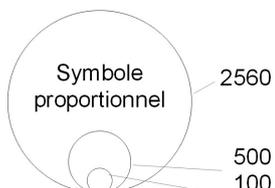


us_met_estamp_comptage_national_BASQ_Côte basque_20190801a05_a4po



Nombre de pêcheurs à pied en action observés

- Compté le 1 août 2019
- Compté le 2 août 2019
- Compté le 3 août 2019
- Compté le 4 août 2019
- Compté le 5 août 2019



- Sites comptés
- Autre estran

Quelques chiffres à l'échelle du territoire Côte basque

7 sites comptés
243 pêcheurs comptés
1 structure mobilisée
5 compteurs mobilisés
CPIE Littoral Basque

Sources des données :
- Sites : BD ESTAMP (OFB, 2020)
- Administration : AdminExpress (IGN, 2017)
- Habillage : Route500 (IGN, 2017)
Sauf autre estran : BD Carthage (SANDRE, 2012)

Système de coordonnées :
RGF 1993 Lambert 93

Les participants

Nous remercions particulièrement les compteurs bénévoles et les structures ayant pris part au comptage. Ont participé (en nous excusant d'avance pour les éventuels oublis ou fautes d'orthographe) :

Compteurs :

A. Postollec, Adeline Adam, Adrien Périer , Agathe L., Alain Klausek , Alain Ponsero, Alain Privat, Alain Viaud, Aline L., Alistair Brockbank, Alix Marionneau, Anne Boulet, Anne Cigolotti, Anne-Marie Bertrand, Annie Adam, Arlette Laplace-Dolonde, Armelle Avril, Aurélien Guibert, Aurélie Fengler, Benjamin Potel, Benjamin Simon, Benoit Gaillard, Berlot Romary, Bérénice Lapouyade, Bertrand Besson, Bryan Bioret, Carole Baron, Caroline Demonchy, Catherine Defaye, Catherine Lefaivre, Catherine Lemoine, Célestin Desgue, Charlotte Geslain, Chantal Steffen, Chloë Cordellier, Chloë Schwendemann, Christelle Bonnissent, Claire Perrin, Clarysse Leproux, Corine Tupignon, Daniel E., Daniel Jacques, Daniel Yannick, Danièle Bodet, Danielle Fourdrinier, David Guitard, Denis Hervouet, Didier Gonzales, Didier Lecoeur, Didier Toquin, Djenny Caplat, Dominique Oble, Dominique Couët, Dominique Moisan, Eliz Jagot, Emmanuelle Croizer, Équipe Réserve Naturelle des Sept Iles, Eric Rolland, Estelle C., Eva Jimenez, Eva Potet, Florence Sénéchal, Florence Viley, Florine Bert, Franck Delisle, François Lang, Françoise Hebert, Françoise Pawlowski, Gaël Duclos, Gaël Perrochon, Garrigue-Laroze, Georges Le Corre, Géraldine Gaillere, Gérard Berzouk, Ginette Hengesse, Guillaume Dos Prazeres, Gwenn Couprie, Hélène Guerin, Hélène Kerurien, Isabelle A., Isabelle Landriau, J. Bleuzen, Jack Guichard, Jacques Aumont, Jacques Frisch, Jacques Gerard, Jarde Christine, Jean-Baptiste Bonnin, Jean-Claude Rous, Jean-Eric Brenne , Jean-Lacques Ledrut, Jean-Pierre Guéret, Jérémy Allain, Jérémy Lefebvre, Jérôme Bonche, Jérôme Pham Tan, Jm Parot, Julie Açayguer, Julien C., Julien Gernigon, Justine Ory, Kévin Leleu, Laura Walker , Laurence Dupont, Laurence Ferre , Léa Brieau, Manuel Lesacher, Marie-Christine Gruselle, Luc Turpin, Lucie Millet, M. Guédas, M. Guézel, M. Lenfant, M. Philippe, M. Savin, Maël Baleine, Marcel Meunier, Marianne Wojcik, Marie Lumeau, Marie-Béatrice Gilard, Marie-Luce Schmerber, Marion Diard-Combout , Marion Moing, Martine Bretonnet, Mathieu Derouch, Mathilde Cosnard, Mélanie Even, Michaël Thanghe, Michel Laloi, Michel Vigoureux, , Mme Le Viavant-Bay-Nouailhat, Monique Digard, Nathalie Laureau, Nathan Ropers, Nazaré Das Neves Bicho, Nell Charlot, Nicolas Loncle, Noël Escudier, O. Furon, Océane Darrou, Odile Guérin, Pascal G., Patrica Lerouge, Patrice Brouhard, Patrick Behr, Patrick Thiot, Paul Rochas , Pauline Bely, Pauline Boularan, Pauline Richard, , Virginie Penicaud, Philippe Vigoureux, Pierre Dolle, Emilie Privat, Raphaël Z., Robert Mercier, Rodolphe Mouclier , Romain Caradec, Roselyne Anceaume , Roxana Turner, Roxane Boullard, Ruiz Margaux, Philippe Sabarthez , Sarah Olivier, Sébastien Houiller, Sébastien Meslin, Serge Simon, , Sophie Hermy, Suzanne Bies, Sylvain Haie, Sylvie Gelot, Sylvie Le Moal, Jacques Texier, Thierry Duchamp, Thomas Bodennec, Tibert Lecoutour, Valérie Briche, Valérie Guyet-Grenet, Viviane Monterrat , Yann Mouchel, Yvan Sionneau, Yves Teurtroy, Yves Ferrand, Zachary Gaudin.

Structures :

Aquacaux, Association AVRIL, Association Environat, Association La Vigie, Association pour une pêche à pied respectueuse de la ressource, Association RIA, Cercle nautique île d'Aix, Cœur Emeraude, Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de Loire, Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, Communauté de communes de l'île de Ré, Communauté de Communes du pays Fouesnantais, CPIE du Cotentin, CPIE Flandre Maritime, CPIE littoral basque, CPIE Loire Océane, CPIE Marennes-Oléron, CPIE Médoc, CPIE pays de Morlaix-Tregor, CPIE vallée de l'Orne, Dinan Agglomération, E.C.O.L.E. de la mer, Ecomusée de Port des Barques, ESTRAN Cité de la Mer, Groupe associatif de l'Estuaire, Mairie de Guissény, Maison de la baie du Vivier-sur-Mer, Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, Parc naturel marin du bassin d'Arcachon, Parc naturel régional d'Armorique, Parc naturel régional du golfe du Morbihan, Pêche Carrelet Moulinet, Réserve Naturelle de Lilleau des Niges, SMIDDEST, Syndicat Mixte de la baie de Bourgneuf, Syndicat mixte de la ria d'Etel, Syndicat mixte grand site cap d'Erquy-cap Fréhel, VivArmor Nature.



© VivArmor Nature

Réseau Littorea

Réseau national pour une pêche à pied récréative durable

CPIE Marennes-Oléron : 05.46.47.61.85

VivArmor Nature : 02.96.33.10.57

reseau.littorea@gmail.com

www.pecheapied-loisir.fr



[Reseau Littorea](https://www.facebook.com/ReseauLittorea)



[@ReseauLittorea](https://twitter.com/ReseauLittorea)



Rédaction et coordination : Sarah OLIVIER (CPIE Marennes-Oléron – Réseau Littorea) l'ensemble des coordinateurs locaux du Réseau Littorea
Gestion des données/référentiel ESTAMP : Sarah OLIVIER (CPIE Marennes-Oléron – Réseau Littorea), Elodie GAMP (Agence Française pour la Biodiversité), Léa Brieau (Observatoire pêche à pied de loisir Manche mer du Nord-URCPIE Normandie)
Cartographie : Guilhem AUTRET (Agence Française pour la Biodiversité)